

Informations internes sur L'AGRICULTURE

**Répercussions à court terme
d'un alignement
du prix des céréales dans la CEE
en ce qui concerne
l'évolution de la production
de viande de porc,
d'oeufs et de viande de volaille**

CEE - COMMISSION

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION ECONOMIE ET LEGISLATION AGRICOLES - DIVISION «BILANS, ETUDES, INFORMATION»

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
I. Eléments fondamentaux de la production et de la formation des prix dans le cas des porcs de boucherie, des oeufs et de la volaille	1
II. Répercussions des modifications des prix des céréales sur le marché des porcs de boucherie	5
1. Fluctuations cycliques de la production et des prix dans les pays de la C.E.E.	5
2. Allure probable du cycle au milieu de l'année 1964 et de l'année 1965	10
3. Influence de l'éventuelle modification du prix des céréales sur l'évolution du cycle	17
4. Mesures en vue d'atténuer les incidences de l'alignement du prix des céréales sur l'évolution du cycle	23
III. Répercussions des modifications du prix des céréales sur le marché des oeufs	25
1. Fluctuations cycliques de la production et des prix dans les pays de la C.E.E.	25
2. Allure probable du cycle au milieu de l'année 1964 et au milieu de l'année 1965	30
3. Influence de la modification envisagée du prix des céréales sur l'évolution du cycle	31
IV. Répercussions des modifications du prix des céréales sur le marché de la viande de volaille	35
1. Evolution de la production et des prix dans les pays de la C.E.E.	35
2. Influence de la modification envisagée du prix des céréales sur le marché de la volaille de boucherie dans les pays de la C.E.E.	37

REPERCUSSIONS A COURT TERME D'UN ALIGNEMENT DU PRIX DES
CEREALES DANS LA C.E.E. SUR L'EVOLUTION DE LA PRO-
DUCTION DE VIANDE DE PORC, D'OEUFS ET DE VIANDE
DE VOLAILLE

Il est supposé que les prix des céréales, jusqu'à ce jour très diversifiés dans les Etats membres de la C.E.E., doivent être alignés, conformément à la proposition de la Commission de la C.E.E., à un niveau tenant le milieu entre les prix nationaux actuels ou à un niveau légèrement supérieur; l'alignement doit se faire en une fois, soit le 1er juillet 1964, soit le 1er juillet 1965. Cela se traduirait par une baisse du prix des céréales fourragères en République fédérale, mais aussi par une majoration considérable dans les autres pays à l'exception de la Belgique. Une telle modification des prix des céréales fourragères se répercute également sur les prix des produits d'origine animale obtenus essentiellement grâce aux céréales, tels que la viande de porc, les oeufs et la volaille et doit donc, à un stade ultérieur, se refléter également dans les prix de ces produits.

I. Eléments fondamentaux de la production et de la formation des prix dans le cas des porcs de boucherie, des oeufs et de la volaille.

Etant donné les prix actuels dans les pays de la C.E.E., les achats d'aliments pour animaux représentent environ 2/3 des coûts de production des porcs de boucherie, des oeufs et des volailles. Cette proportion est légèrement moindre lorsque les prix des aliments sont moins élevés, et légèrement supérieure lorsque les prix des aliments sont plus élevés. Les aliments consistent surtout en produits riches en hydrates de carbone, tels que les céréales ou des produits de substitution dont les prix sont déterminés dans une large mesure par le niveau du prix des céréales. Un abaissement ou une majoration sensible du prix des céréales a ainsi une influence considérable sur les coûts de production des produits d'origine animale en cause. Le reste des aliments consiste en concentrés de protéines. Il est supposé que leurs prix, ainsi que les autres coûts de production (coûts de la main-d'oeuvre, des étables et des services vétérinaires) restent inchangés.

Le rapprochement des prix des céréales en une fois - comme l'a proposé la Commission - ne manquera pas d'avoir une grande incidence sur le marché de la viande porcine, des oeufs et de la volaille, dans la production desquels les céréales jouent un rôle prépondérant. Les marchés de ces produits subissent des mouvements d'ordre cyclique ou autre ayant une ampleur qui à l'heure actuelle est très différente d'Etat membre à Etat membre.

Il est important de réunir de plus amples informations concernant l'incidence du rapprochement des prix des céréales sur ces mouvements et sur les possibilités d'en atténuer éventuellement le caractère excessif. Ceci peut constituer un élément d'appréciation des répercussions d'une hausse des prix des céréales fourragères dans certains Etats membres sur les prix à la consommation de viande de porc, des oeufs et de la volaille.

Dans ce but, la Direction Générale de l'Agriculture a demandé au Professeur Dr. R. PLATE, Directeur de l'"Institut für Landwirtschaftliche Marktlehre - Stuttgart" d'entreprendre une étude. Le rapport présenté fait l'objet de la présente publication. La réalisation de cette étude s'est faite en collaboration avec la Division "Bilans, Etudes, Information" (J.M.J. Lommez et Pierre Baudin).

Cette étude réunit les éléments d'appréciation qui étaient disponibles au début de l'année 1964. Quelle que soit la date à laquelle un prix unique pour les céréales sera d'application, ce travail gardera sa valeur comme étude de base. Le moment venu les données les plus récentes pourront être réunies pour en déduire, suivant les mêmes méthodes, les effets à court terme de pareille décision, compte tenu de la phase des mouvements cycliques dans laquelle l'on se trouvera.



Un très grand nombre d'exploitations participent à la production de porcs de boucherie, d'oeufs et de volailles dans tous les pays de la C.E.E., mais aucune d'entre elles n'a une position dominante sur le marché ou n'est en mesure de s'assurer une position dominante dans le domaine de la détermination des prix. Etant donné que l'accès à la production est relativement facile, la situation tend à se rapprocher d'une situation de concurrence parfaite. Dans ces conditions, le niveau moyen des prix des produits correspond, pour une période suffisamment longue, au niveau moyen des coûts de production. Des diminutions ou des majorations des coûts de production, déterminés par une modification des prix du facteur de production "céréales", se répercutent ainsi sur le prix des produits après écoulement d'une période de réaction, dont l'importance dépend de la durée du processus de production.

Ainsi, en supposant que le prix des céréales fourragères soit majoré ou diminué de 3 DM par 100 kg et que la production de 100 kg de porc (poids vif) exige 400 kg de céréales (ou des quantités correspondantes de céréales de substitution), le prix de 100 kg de porc poids vif augmente ou diminue de $3 \times 4 = 12$ DM. Toutefois, les autres facteurs restant inchangés, ce phénomène ne se produit pas en même temps que la modification des prix des céréales, mais seulement après l'établissement d'un équilibre entre offre et demande au niveau modifié des prix. Les mécanismes intervenant au cours de ce processus d'adaptation de la production et des prix à des coûts de production modifiés, ont besoin d'être approfondis, en particulier les impulsions dont l'origine se trouve dans une telle modification et qui ont, à court terme, une influence sur la production.

Les deux facteurs suivants sont d'une importance prépondérante pour le processus d'adaptation :

1. La production de porcs et d'oeufs est, en règle générale, assurée par un grand nombre de petites exploitations et un petit nombre d'exploitations moyennes, qui n'ont ni notion claire de l'importance de la production déjà entreprise par l'ensemble des producteurs, ni une idée correcte de l'importance de la demande au moment de l'achèvement de la production entreprise.

2. La durée du processus de production est relativement grande. Pour les porcs de boucherie, par exemple, elle se monte à un minimum de 11 à 12 mois, si la fécondation de la truie est considérée comme étant le début du processus de production; si l'on considère que l'obtention de truies apprivoisées prend également un certain temps, il en résulte qu'une période de 12 à 15 mois s'écoule entre la décision de l'exploitant de modifier le volume de la production et l'effet de cette décision sur la production.

Il résulte du point 1 que les producteurs ne peuvent que difficilement doser la production globale en fonction de la demande prévisible. L'expérience montre qu'ils accroissent la production aussi longtemps que le rapport prix/coûts est avantageux pour eux et qu'ils la limitent quand ce rapport devient désavantageux. A ce propos, la durée prolongée du processus de production (n° 2) est d'une grande signification, car le rapport prix/coûts ne se modifie que si une offre modifiée apparaît sur le marché, donc assez longtemps après qu'on ait entrepris d'accroître ou de diminuer la production. Pendant ce temps, le rapport existant entre le prix et les coûts suscite d'autres modifications du volume de la production, de telle sorte qu'en fin de compte, il en résulte un développement trop intensif d'un processus d'adaptation qui, en soi, est nécessaire. Les fluctuations cycliques bien connues de la production et des prix deviennent alors inévitables.

En cas de fluctuations cycliques, une modification du prix du produit est, dans la plupart des cas, la cause unique ou prépondérante de la modification du rapport prix/coûts. En ce qui concerne l'alignement des prix des céréales dans la C.E.E., le rapport prix/coûts est influencé par la modification du prix du moyen de production le plus important. Aussi peut-on se demander si, en face de modifications du rapport prix/coûts déterminées par le prix des moyens de production, les producteurs réagissent aussi vivement et avant tout aussi rapidement qu'en face de modifications du rapport prix/coûts liés au prix du produit même.

Il peut être admis que ceux des producteurs de porcs de boucherie, d'œufs et de volailles qui utilisent exclusivement ou principalement des aliments achetés réagissent immédiatement dans les deux cas, car pour eux des modifications du prix des aliments sont aussi directement visibles et évidentes que le sont des modifications du prix du produit. Il en va sans doute un peu autrement pour les producteurs qui utilisent exclusivement ou principalement des aliments qu'ils ont fabriqués eux-mêmes (aliments provenant de leur propre exploitation). S'il s'agit d'aliments du bétail qui ne sont pas négociés sur le marché (par exemple plantes sarclées, grains impropres à la vente en l'état), les producteurs sont dans l'impossibilité de réagir à court terme : ils devraient tout d'abord modifier leur production d'aliments du bétail. S'il s'agit d'aliments commercialisables, ils peuvent toutefois choisir de procéder à la vente directe. Dans ce cas cependant, l'agriculteur se rend moins compte de la modification du rapport prix/coûts que dans le cas où il doit payer les aliments du bétail en espèces. C'est pourquoi il est fort possible que la production de porcs, pour laquelle on utilise surtout des aliments produits par l'exploitation même, réagisse plus faiblement à des modifications du rapport prix/coûts déterminées par les prix des aliments, qu'à des modifications du rapport prix/coûts suscitées par les prix des porcs eux-mêmes. Il ne s'agit là cependant que d'une supposition, dont l'exactitude ne peut pas être démontrée. Il semble également peu probable que la différence concernant la rapidité des réactions soit très grande. C'est pourquoi il n'en est pas tenu compte dans les considérations ultérieures.

Les trois produits (porcs de boucherie, œufs, volailles) feront l'objet d'une étude portant sur les points suivants :

- Y a-t-il dans les divers pays des fluctuations cycliques des prix et des quantités ?
- Dans quelle phase se trouvera le mouvement cyclique au milieu de l'année 1964 et au milieu de l'année 1965 ?
- Quelles répercussions la modification des prix des céréales qui est envisagée pourrait-elle avoir sur le déroulement du cycle ?
- Quelles sont les mesures qui paraissent appropriées pour s'opposer à l'apparition de répercussions non souhaitables ?

II. Répercussions des modifications des prix des céréales sur le marché des porcs de boucherie

1. Fluctuations cycliques de la production et des prix dans les pays de la C.E.E.

Les tableaux 1 à 5 montrent les liens existant entre le rapport prix/coûts et la production de porcs de boucherie dans les divers Etats membres de la C.E.E. Le Luxembourg n'a pas été pris en considération, étant donné que sa production de porcs de boucherie est insignifiante si on la compare à la production globale de la C.E.E., et également parce que, dans le passé, aucune fluctuation cyclique n'a pu y être observée, en raison du système des prix fixes. La situation existant aux Pays-Bas et en République fédérale doit être analysée en premier lieu, étant donné que c'est dans ces pays qu'existent les statistiques les plus élaborées et que, par conséquent, les liens entre les prix et l'évolution de la production peuvent y être montrés le plus clairement.

Pour donner un aperçu général du rapport prix/coûts, il a fallu calculer la "marge de transformation". Dans cette étude, on entend par "marge de transformation" la différence entre le prix de marché obtenu pour 100 kg de porc, poids vif, et le prix de marché des céréales fourragères, multipliée par un facteur de transformation constant (4). La "marge de transformation" couvre donc, à l'exception du coût des céréales fourragères nécessaires pour un engraissement rationnel, tous les frais exposés jusqu'au moment de la vente des bêtes prêtes pour la boucherie. Il n'a pas été possible dans ce cas de représenter le rapport prix/coûts par le rapport entre le prix des porcs et le prix des aliments, étant donné que cette relation varie avec toute modification du niveau du prix des céréales, sans que la rentabilité de la production change.

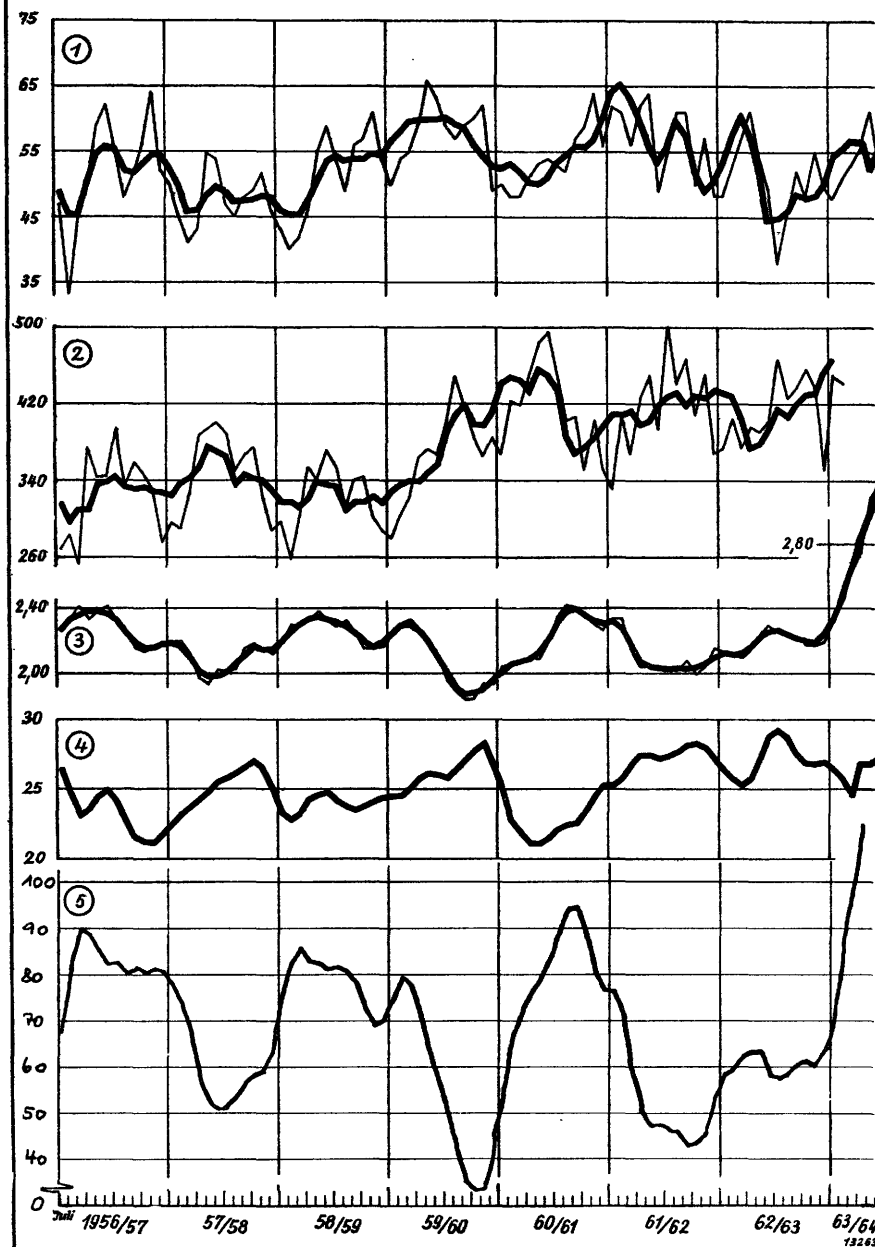
Le volume de la production de porcs de boucherie dépend des bénéfices escomptés par les producteurs au moment où le processus de production est entrepris. Si le rapport prix/coûts est avantageux, une expansion de la production est entreprise; si le rapport est désavantageux, la production est limitée.

- 6 -

Entre le moment où le rapport prix/coûts change et le moment où les producteurs entreprennent la modification de la production, c'est-à-dire augmentent ou limitent le nombre des fécondations, il s'écoule la plupart du temps une période de quelques mois. Les producteurs doivent tout d'abord prendre conscience de la modification de la rentabilité intervenant dans la production de viande de porc, et ils doivent avoir l'impression qu'elle est durable. La durée de la période dépend entre autres de l'importance de la modification du rapport prix/coûts. En règle générale, la réaction est d'autant plus rapide que la modification du rapport prix/coûts est importante. Le producteur s'est-il décidé à modifier le volume de la production, il doit encore attendre, en cas d'expansion de la production, d'avoir à sa disposition les animaux reproducteurs qui conviennent. Entre le début de la production et la vente des bêtes sur le marché, il y a pour finir encore une période de temps correspondant à la période de gestation (environ 4 mois) et à l'engraissement (de 7 à 9 mois). C'est pourquoi une modification de la rentabilité ne se répercute sur le marché qu'au bout de 12 à 16 mois.

Aux Pays-Bas, (cf. graphique n° 1) la "marge de transformation" a connu au cours des sept dernières années des fluctuations relativement fortes, affectant non seulement le prix du marché des porcs de boucherie, mais également, au même degré, mais en sens contraire, les prix des céréales fourragères. En automne 1956, en automne 1958 et début 1961, la "marge de transformation" était très importante. Dans chaque cas, le nombre des fécondations a été fortement augmenté deux à trois mois après. La "marge de transformation" plus faible à la fin de 1957, au début de 1960 et à la fin de 1961, a provoqué une limitation des fécondations. Une période de 11 mois s'écoule aux Pays-Bas entre le moment de la fécondation et la vente des animaux qui en résultent. Les porcs sont donc abattus alors qu'ils ont à peu près 7 mois. Sur le marché, cette offre fluctuante de porcs de boucherie provoque alors une modification des prix. Une offre importante aboutit à un recul des prix; si l'offre est limitée, les prix se remettent à grimper. Au cours des dernières années, environ 13 à 14 mois s'écoulaient aux Pays-Bas entre la modification de la "marge de transformation" et la

Porcs / Pays-Bas



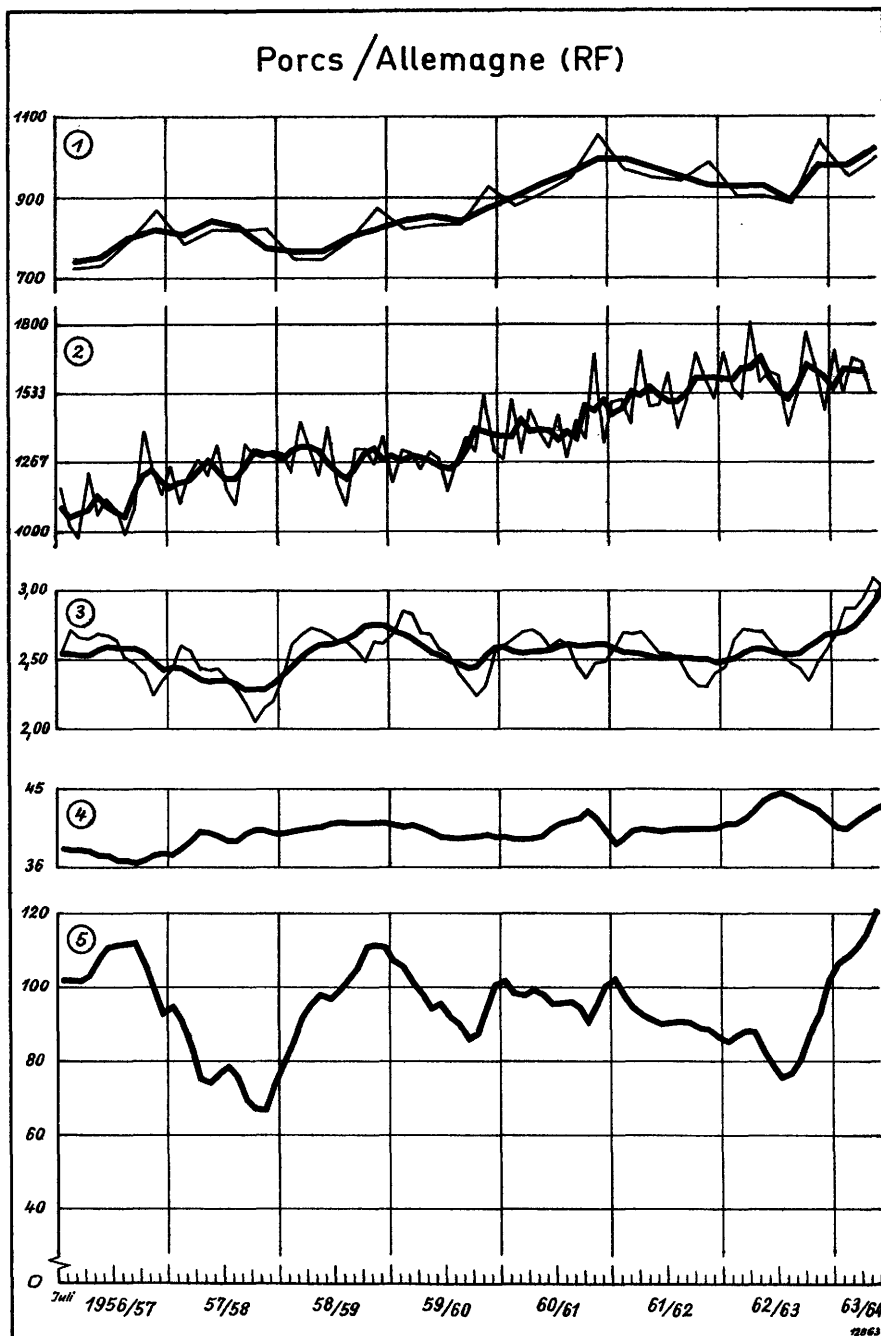
- (1) Fécondations, base mensuelle, en milliers
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (2) Abattages de porcs, base mensuelle, en milliers
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (3) Prix des porcs de boucherie, base mensuelle, en f1/kg
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production de l'orge, base mensuelle, en f1/100 kg
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en f1/100 kg de porc, calculée à partir des moyennes mobiles de 3 mois de (3) et (4)

GRAPHIQUE 1

répercussion de cette rentabilité modifiée sur l'offre et les prix du marché. Les fluctuations cycliques des fécondations, des abattages et des prix du porc étaient à peu près d'une importance égale. Par rapport à la valeur moyenne (ou trend) les écarts furent de l'ordre de $\pm 10\%$ à 12% . Les variations de la "marge de transformation" atteignaient presque le double. Une modification de la "marge de transformation" de 10% avait donc au cours des années passées pour conséquence une modification de la production et également une modification des prix de l'ordre de 5% .

En république fédérale d'Allemagne, les modifications de l'importance de la production entreprise ne peuvent être déterminées par des statistiques que d'après l'effectif des truies en gestation. Le recensement du cheptel n'intervenant qu'une fois par trimestre, il peut arriver qu'une modification de la production n'apparaisse dans les statistiques qu'avec 3 mois de retard. D'ailleurs, l'évolution du cheptel de truies en gestation ne peut pas refléter de manière exacte le moment précis de la limitation ou de l'augmentation des fécondations, car le nombre des truies en gestation couvre les fécondations intervenues durant une période de presque 4 mois.

Ainsi que le montre le graphique n° 2, des modifications du rapport prix/coûts en république fédérale d'Allemagne ne se reflétèrent que 4 à 6 mois plus tard dans le recensement de l'effectif des truies en gestation. Ce qui prouve qu'en république fédérale d'Allemagne, de même qu'aux Pays-Bas, 2 à 3 mois s'écoulaient avant que les producteurs se rendent compte de la modification du rapport prix/coûts et avant qu'ils ne disposent des animaux reproducteurs appropriés. En ce qui concerne l'offre sur le marché des porcs de boucherie, des modifications du rapport prix/coûts ne sont répercutées que 15 à 16 mois plus tard.



- (1) Effectif des truies en gestation, base trimestrielle, en milliers
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Valeurs désaisonnalisées
- (2) Abattages de porcs, base mensuelle, en milliers
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs d'origine
- (3) Prix des porcs de boucherie, base mensuelle, en DM/kg
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix de gros de l'orge, base mensuelle, en DM/100 kg
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en DM/100 kg de porc, calculée à partir des moyennes mobiles de 3 mois de (3) et (4)

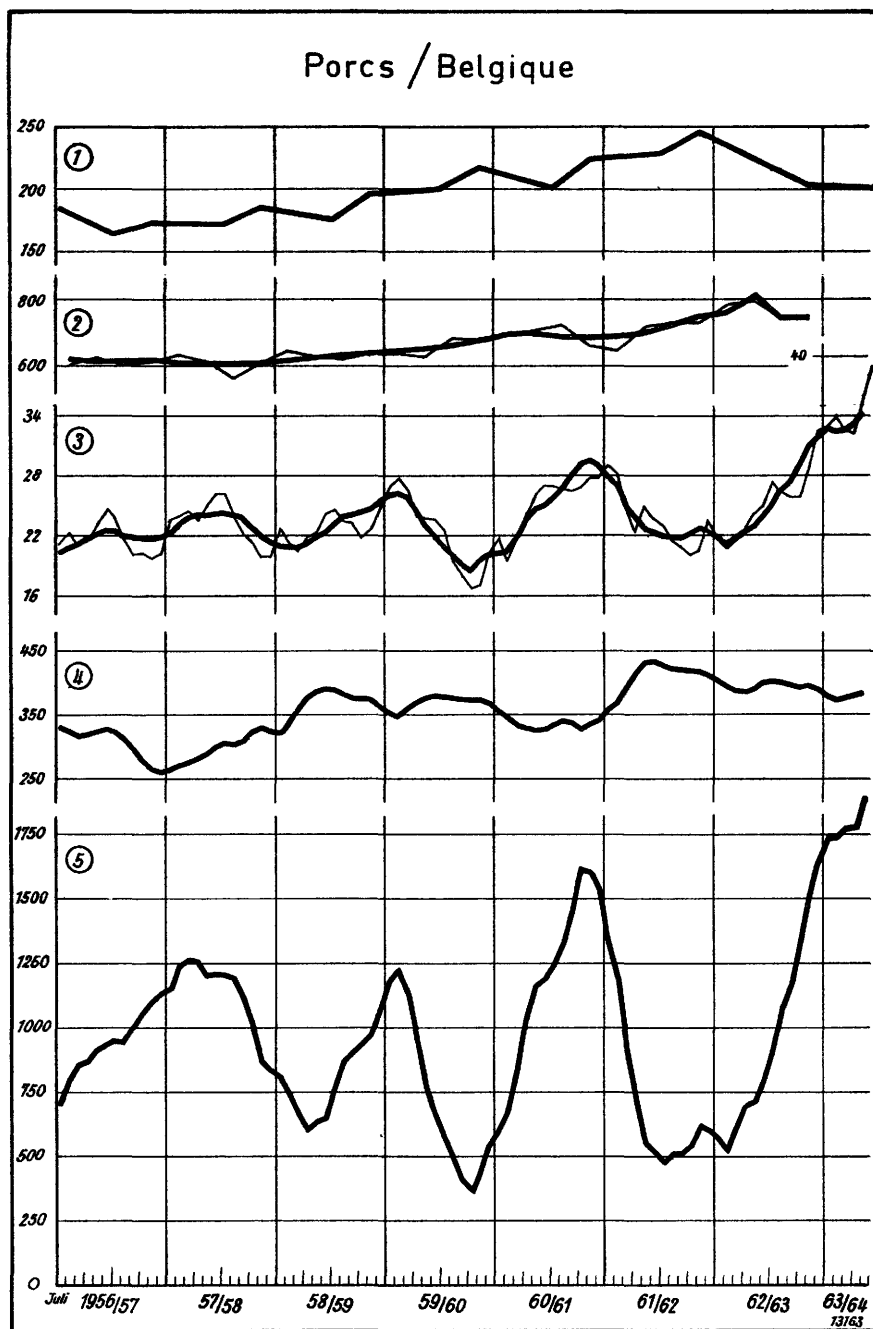
GRAPHIQUE 2

En République fédérale d'Allemagne les fluctuations cycliques les plus importantes ont été enregistrées en ce qui concerne la "marge de transformation". Au cours des années 1956 à 1959, elles furent de l'ordre d'environ 20 %. Il n'y a pas, en République fédérale d'Allemagne, de relation aussi étroite qu'aux Pays-Bas entre la "marge de transformation" et l'effectif des truies en gestation, étant donné que beaucoup de producteurs de porcs de boucherie considèrent comme facteur important pour la fixation de la production de porcs de boucherie, non seulement l'importance de la "marge de transformation", mais également le résultat de la récolte de fourrage, et tout particulièrement le résultat de la récolte de pommes de terre. En République fédérale d'Allemagne, l'âge des porcs abattus varie. Il est abaissé si l'offre du marché est limitée et si les prix sont élevés; il est augmenté en cas d'offre abondante. La conséquence en est que des fluctuations cycliques des fécondations et de la production de porcelets n'ont pas la même influence sur l'offre de viande de porc. Le stockage par les pouvoirs publics et le commerce extérieur contribuent aussi à normaliser l'offre du marché en viande de porc. Néanmoins, les faibles fluctuations qui subsistent en ce qui concerne l'offre de viande de porc ont des répercussions relativement importantes sur le prix des porcs de boucherie. La demande de porcs de boucherie à l'échelon du marché aux bestiaux est relativement inélastique par rapport au prix. Jusqu'en 1960, les fluctuations cycliques des prix ont été plus fortes que celles de l'offre. Au cours des trois dernières années cependant, seules de très faibles fluctuations cycliques des prix ont encore pu être observées.

En Belgique, en France et en Italie, il n'y a pas de documents statistiques sur les fécondations ou sur l'effectif des truies en gestation. Seul le nombre des abattages ultérieurs permet de tirer des conclusions quant aux répercussions des modifications de la "marge de transformation" sur la production de porcs de boucherie.

En Belgique (cf. graphique 3) la "marge de transformation" a connu des fluctuations très fortes (1), en particulier au cours des dernières années. Pour le premier semestre 1961 par exemple, la marge était trois fois plus élevée qu'au début de 1960 et au début de 1962.

1) L'échelle du graphique 3 n'est pas entièrement identique à celle des autres tableaux.



- (1) Effectif des truies de reproduction en janvier et en mai, en milliers
- (2) Abattages de porcs, base trimestrielle, en milliers
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Valeurs désaisonnalisées
- (3) Prix des porcs de boucherie, base mensuelle, en FB/kg
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production de l'orge, base mensuelle, en FB/100 kg
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation", en FB/100 kg de porc, calculée à partir des moyennes mobiles de 3 mois de (3) et (4)

GRAPHIQUE 3

- 9 -

Ces fortes oscillations de la marge ne semblent avoir eu, d'après les documents statistiques disponibles, qu'une faible influence sur l'effectif des truies reproductrices et sur l'importance des abattages. La courbe des abattages connaît des oscillations cycliques avec un écart maximum de $\pm 10\%$ de la valeur moyenne (trend). Il faut cependant tenir compte du fait que seules des valeurs trimestrielles sont disponibles en ce qui concerne les abattages et que par conséquent les fluctuations cycliques ne se manifestent pas dans toute leur ampleur, mais seulement sous une forme quelque peu atténuée. Mais des fluctuations cycliques des prix des porcs de boucherie, de l'ordre de $\pm 25\%$, sont à nouveau très fortes. Il est impossible de déterminer si la statistique des abattages décrit imparfaitement l'évolution ou si les fluctuations beaucoup plus importantes des prix s'expliquent par une élasticité particulièrement faible de la demande par rapport au prix.

Les données statistiques étant insuffisantes, il n'est pas possible de déterminer en Belgique, de manière précise, la durée de la période de réaction s'écoulant entre une modification de la "marge de transformation" et la modification correspondante de l'offre de porcs de boucherie sur le marché. La comparaison entre les oscillations de la "marge de transformation" et les oscillations ultérieures des prix des porcs de boucherie permet cependant de penser que la période de réaction n'est que de 12 à 13 mois. Elle serait donc plus courte qu'aux Pays-Bas et qu'en république fédérale d'Allemagne. Il est vrai qu'en Belgique le poids moyen des porcs au moment de l'abattage est quelque peu inférieur aux chiffres enregistrés dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, ce qui permet de conclure que la durée de l'engraissement y est un peu moins longue et que l'âge du bétail abattu y est un peu moins élevé. Cependant la différence concernant l'âge du bétail abattu ne constituerait pas une explication suffisante de la période de réaction plus courte. Il est à supposer qu'en Belgique, les producteurs, face aux fluctuations très importantes de la "marge de transformation", réagissent plus rapidement que dans les autres pays à des modifications de la rentabilité.

En France, les fluctuations cycliques des prix des porcs de boucherie étaient à peu près aussi importantes qu'en Belgique et aux Pays-Bas et plus importantes qu'en République fédérale d'Allemagne (cf. graphique n°4). Il n'est pas possible de déterminer de manière précise les répercussions des différences dans les marges de transformation sur les fécondations ou sur l'offre future de porcs de boucherie, car les données statistiques correspondantes font défaut ou sont insuffisantes.

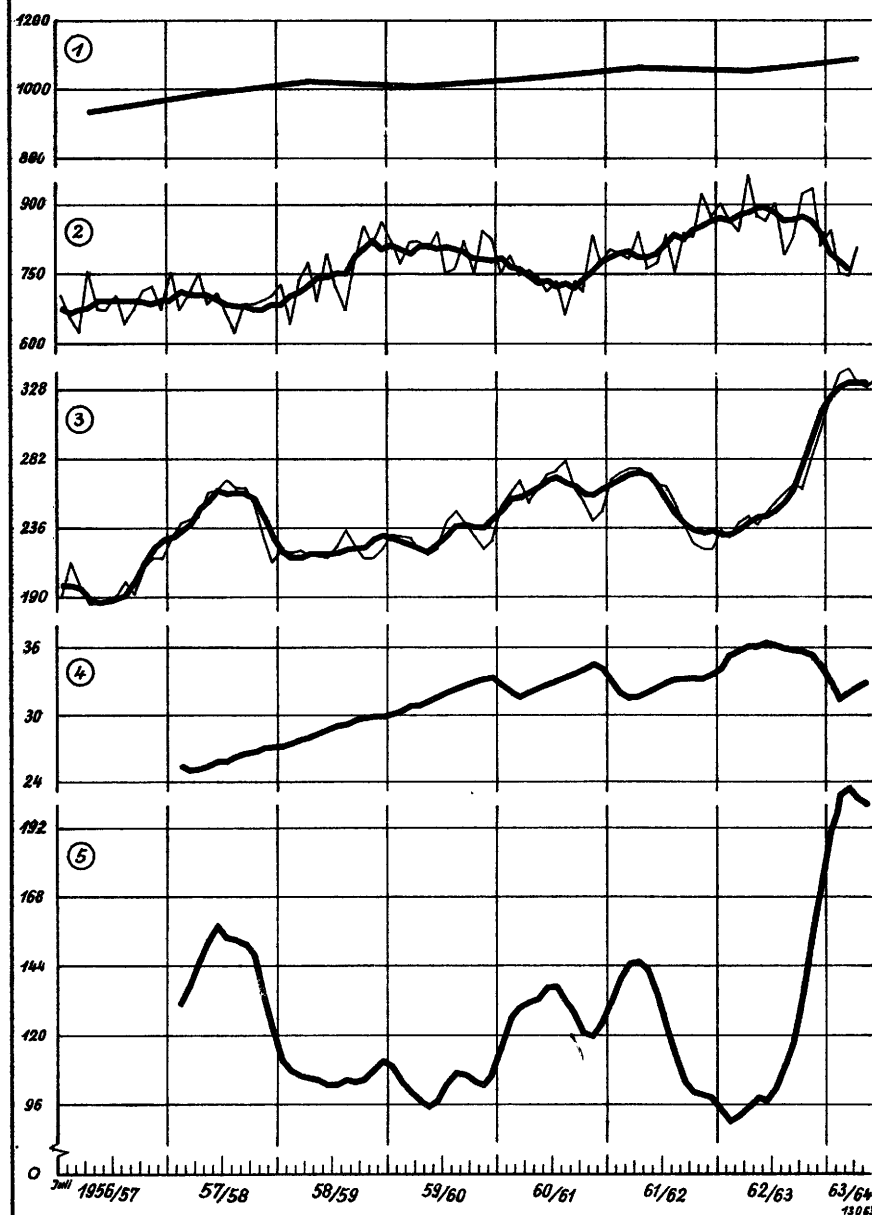
Au cours des années passées, les producteurs français ont manifestement réagi beaucoup plus lentement à des modifications du rapport prix/coûts que les producteurs belges, néerlandais et allemands. Le cycle s'étendait sur 3 1/2 à 4 années, ce qui correspond à une période de réaction de 22 à 24 mois en moyenne. La "marge de transformation" qui était favorable au printemps 1962 n'a toutefois guère pris plus d'une année pour se répercuter sur la production de porcs de boucherie et sur les prix des porcs. De toute évidence, il faut compter dorénavant avec une période de réaction plus courte, surtout en cas de variations importantes du rapport prix/coûts.

En Italie, au cours des sept dernières années, il n'y a guère eu de fluctuations cycliques typiques sur le marché des porcs de boucherie, excepté au cours des années 1960 et 1961 (cf. graphique n° 5). En 1960, la production de porcs de boucherie a connu pour une courte période une forte expansion. Le marché a été incapable d'absorber cette offre, de telle sorte que les prix des porcs de boucherie se sont mis à baisser. L'amenuisement de la "marge de transformation" qui en résulta a entraîné dès 1961 une forte limitation de la production. Les prix des porcs de boucherie, ainsi que la "marge de transformation", ont rejoint à nouveau le niveau précédent et l'ont même dépassé, sans déclencher une réaction de la production.

2. Allure probable du cycle au milieu de l'année 1964 et de l'année 1965.

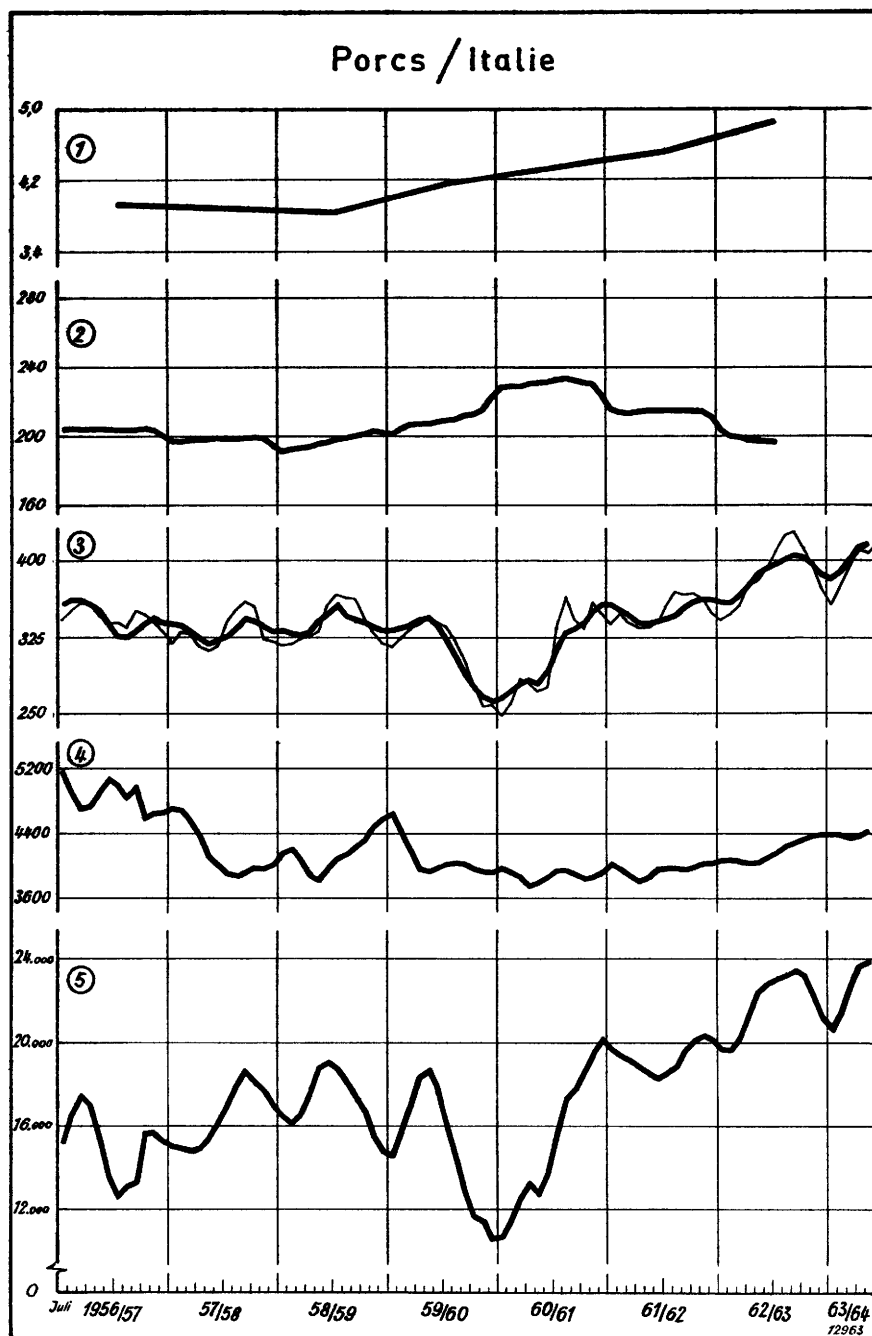
Pour pouvoir apprécier les répercussions qu'aura l'alignement du prix des céréales sur le marché des porcs de boucherie dans les divers pays de la C.E.E., il est tout d'abord nécessaire de déterminer l'allure du cycle au moment de la modification du prix des céréales. Il s'agit donc de prévoir le niveau de la production et des prix des porcs de boucherie pour la campagne 1964/65 et, dans la mesure où cela s'avère possible dès maintenant, également pour la campagne 1965/66.

Porcs / France



- (1) Effectif des truies reproductrices au mois d'octobre, en milliers
- (2) Abattages signalés, statistique mensuelle, en milliers
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne trimestrielle mobile des valeurs désaisonnalisées
- (3) Prix des porcs de boucherie, statistique mensuelle, en NF/100 kg
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne trimestrielle mobile des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production de l'orge, statistique mensuelle, en NF/100 kg
 Moyenne trimestrielle mobile
- (5) "Marge de transformation" en NF/100 kg de porc, calculée à partir de la moyenne trimestrielle mobile de (3) et (4)

GRAPHIQUE 4



- (1) Effectif des porcs au mois de janvier, en milliers
- (2) Abattages signalés, statistique mensuelle moyenne mobile de 12 mois en milliers
- (3) Prix des porcs de boucherie, statistique mensuelle, en liras par kg
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne trimestrielle mobile des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production du maïs, statistique mensuelle, en liras par 100 kg
 Moyenne trimestrielle mobile
- (5) "Marge de transformation" en liras par 100 kg de porc, calculée à partir des moyennes trimestrielles mobiles de (3) et (4)

GRAPHIQUE 5

- 11 -

En établissant des pronostics sur le niveau des prix, il faudra également tenir compte de l'évolution probable de la demande de viande de porc. Il est possible de prévoir l'offre probable de porcs de boucherie, du moins pour 1964/65, à partir de l'importance de la "marge de transformation" en automne et en hiver 1963/64 ainsi qu'à partir des réactions des producteurs qui ont été observées jusqu'à présent. L'offre au cours de la campagne 1965/66 dépend dans une large mesure de l'évolution du marché au cours de la campagne 1964/65.

Aux Pays-Bas, au cours de l'été 1963, les prix des porcs de boucherie ont subi une forte hausse en raison de l'offre limitée. Comme en même temps les prix des céréales fourragères ont connu une baisse, la "marge de transformation", considérée comme le facteur le plus important pour la détermination de la production future de porcs de boucherie, a connu un accroissement important (cf. graphique n° 1). Cette évolution s'est poursuivie en s'accroissant au cours des mois d'automne. Au cours du dernier trimestre de l'année civile (octobre-décembre), les prix des porcs ont atteint un niveau qui n'avait jamais été observé jusque là aux Pays-Bas, à savoir en moyenne 3 fl le kg de porc, poids abattu. Par contre les prix des céréales fourragères ont peu varié au cours du dernier semestre, de sorte que la "marge de transformation" a connu une forte augmentation ainsi que les prix des porcs de boucherie. Au cours du dernier trimestre de l'année, elle était en moyenne de 123 fl les 100 kg de porc, poids vif, ce qui fait à peu près le double de son importance à la même époque de l'année précédente. La "marge de transformation" maximum, qui a été observée jusqu'ici aux Pays-Bas au cours des 8 dernières années, n'était que de 94,50 fl (printemps 1961). La production de porcs de boucherie a été fortement stimulée par cette "marge de transformation" élevée. L'approvisionnement abondant des exploitations agricoles en céréales fourragères et en plantes fourragères sarclées provenant de la récolte 1963 pourrait constituer un stimulant supplémentaire. Jusqu'à mi-octobre inclus, une réaction en ce sens n'a pas encore été constatée en ce qui concerne les fécondations de truies. Ce n'est qu'à partir de novembre que les fécondations de truies ont été plus importantes qu'au cours de l'année précédente, tout en restant cependant inférieures au niveau de 1959/60. Etant donné que les prix des porcs de boucherie et la "marge de transformation" étaient encore à un niveau très élevé au début de 1964, il faut s'attendre pour le

- 12 -

moment à voir les fécondations de truies continuer à augmenter. Il est probable qu'elles atteindront à nouveau et dépasseront le chiffre important de l'automne 1959 ou 1961. Même si les prix des porcs de boucherie diminuent au printemps 1964, il semble que la "marge de transformation" continuera à se situer à un niveau ne justifiant pas une nouvelle limitation sensible.

Sur la base de l'évolution des fécondations de truies, il est probable qu'aux Pays-Bas, jusqu'en été 1964, l'offre de porcs de boucherie sera inférieure à ce qu'elle était à la même époque de l'année dernière. Au cours des mois d'automne, elle augmentera et dépassera de plus en plus le volume de l'année précédente. Il est probable que l'offre sera assez considérable au moins jusqu'au milieu de l'année 1965.

Si la situation reste inchangée en ce qui concerne l'évolution de cette offre et si, comme il semble probable, la demande de porcs continue à progresser lentement à l'intérieur et dans les autres pays, les prix des porcs de boucherie resteront à un niveau élevé jusqu'en automne 1964, si on le compare à la moyenne des années précédentes, même si ce niveau n'est plus celui de l'automne et de l'hiver 1963/64. Ce n'est sans doute qu'au cours du premier semestre de 1965 qu'ils se mettront à baisser de façon sensible.

En république fédérale d'Allemagne, les prix de porcs de boucherie étaient, depuis le début de 1963, plus élevés qu'ils ne le sont d'habitude au cours des différentes périodes de l'année. Cependant, la "marge de transformation" était à cette époque encore très faible, car les prix des céréales fourragères avaient fortement augmenté (cf. graphique n° 2). Au printemps, la hausse du prix des porcs et la baisse du prix de céréales fourragères ont entraîné une rapide progression de la marge et celle-ci a atteint au cours de l'été un niveau qu'elle n'avait plus connu au cours des trois dernières années. Au cours des mois d'automne, la marge a continué à progresser rapidement du fait de la poursuite de la hausse des prix des porcs de boucherie. Pour la période d'octobre à décembre, elle était en moyenne, avec environ 121 DM par 100 kg de porcs poids vif, supérieure de 45 % à celle de l'automne 1962. Elle dépassait ainsi également les marges les plus élevées enregistrées jusqu'ici : celles des années 1956/57 et 1959. La marge s'est maintenue à ce niveau très élevé au début de 1964.

- 13 -

L'accroissement de la "marge de transformation" n'est pas resté sans incidence sur l'évolution des fécondations. Le recensement des mois de juin et de septembre 1963 a montré que les effectifs de truies en gestation étaient déjà plus élevés qu'il y a une année. Les fécondations ont encore été augmentées lorsque au cours des mois d'automne la marge a continué à augmenter fortement et que les aliments pour animaux provenant de la récolte de céréales et de pommes de terre de 1963 eurent donné une impulsion supplémentaire à la production de porcs de boucherie. Au début du mois de décembre 1963, l'effectif de truies en gestation était supérieur d'environ 10 % à celui du mois de décembre 1962. Au cours des mois d'hiver, les fécondations ont sans aucun doute continué à augmenter.

En République fédérale d'Allemagne, on peut s'attendre à voir l'offre des porcs de boucherie rester inférieure jusqu'au milieu de l'année 1964 à celle de la même époque de l'année précédente. En été, elle dépassera à nouveau le niveau de l'année précédente. A partir de l'automne 1964, l'offre de porcs de boucherie augmentera fortement.

Si la demande continue à progresser lentement et si les conditions ne changent pas, les prix des porcs de boucherie connaîtront une baisse saisonnière au cours du printemps 1964, mais resteront jusqu'au milieu de l'année à un niveau élevé pour cette époque de l'année. Au cours du deuxième semestre 1964, ils se situeront vraisemblablement au niveau atteint d'habitude à cette époque de l'année. Au début de l'année 1965, ils connaîtront sans doute une baisse plus sensible.

En Belgique, la "marge de transformation" a dépassé la moyenne dès le printemps de 1963. L'augmentation exceptionnellement forte des prix des porcs de boucherie au cours de l'été et de l'automne a provoqué un nouvel accroissement de cette marge. D'octobre à décembre, la marge était plus de deux fois et demie supérieure à celle existant à la fin de l'année 1962. Elle était aussi supérieure de près de 20 % à la marge la plus élevée enregistrée jusque là, au début de l'année 1961. En se basant sur cette évolution et sur l'expérience de 1961, alors que la "marge de transformation" était également élevée, il est permis de supposer que l'offre de porcs de boucherie connaîtra une forte augmentation. Il n'y a cependant pas lieu de compter sur une offre sensiblement plus importante avant l'automne 1964. Au début de l'année 1964, l'effec-

- 14 -

tif des truies en gestation était en effet encore légèrement inférieur à celui de l'année précédente; ceci n'exclut cependant nullement que l'effectif de truies en gestation n'ait déjà légèrement augmenté. Comme il ne faut pas s'attendre à voir la demande de viande de porc s'accroître dans la même proportion que l'offre, les prix seraient inférieurs à ceux en vigueur à la même époque de l'année précédente, et ceci à partir de la fin de 1964, à condition que les autres facteurs ne changent pas. Les prix belges de porcs de boucherie semblent devoir baisser de manière plus sensible au début de 1965, au moment où l'offre de porcs de boucherie des autres pays sera également plus importante.

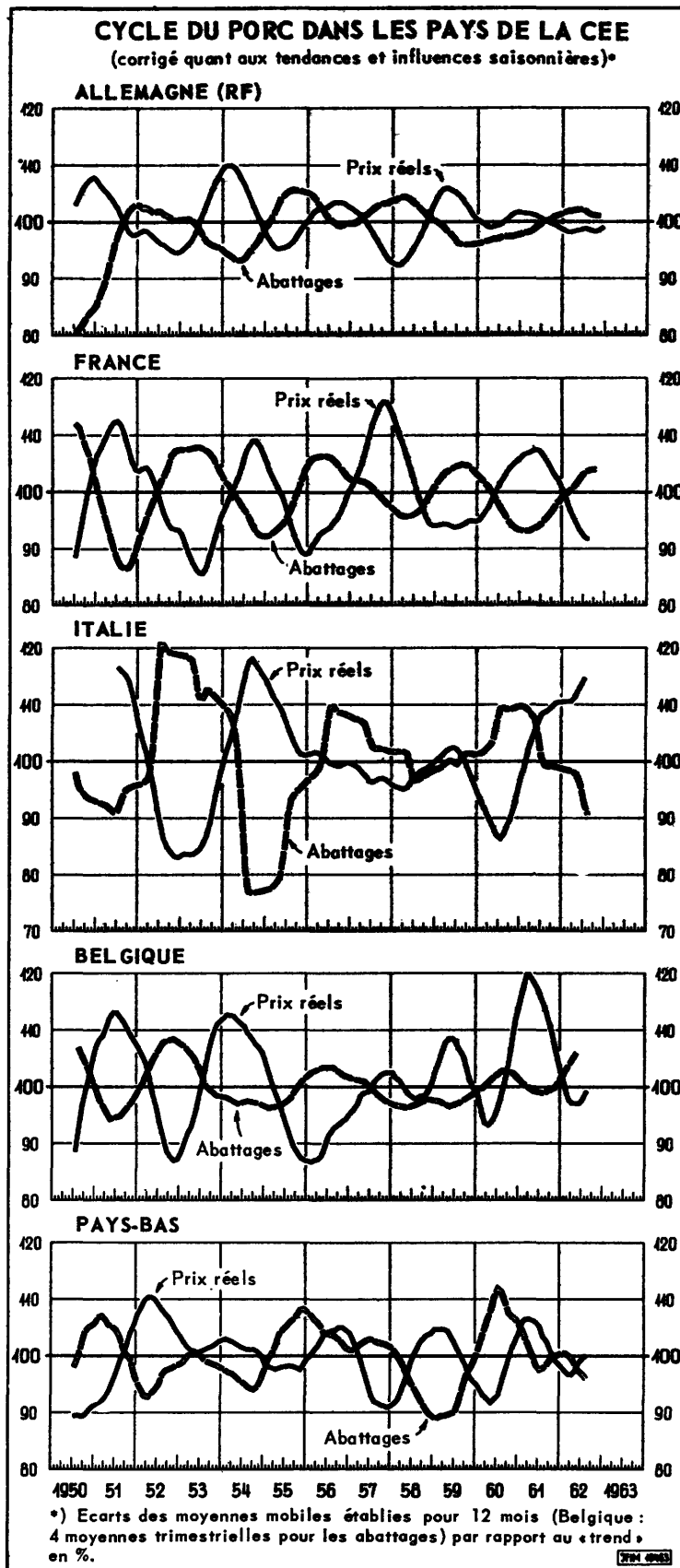
En France aussi, la "marge de transformation" s'est accrue depuis le début de 1963 à la suite de la hausse des prix des porcs de boucherie et de la baisse des prix des céréales fourragères. Au milieu de l'année, elle atteignait déjà un niveau qui n'avait plus été observé au cours des six dernières années. Elle a encore augmenté au cours du deuxième semestre. Au cours du trimestre octobre/décembre 1963, elle était, avec 201 fr. les 100 kg de porcs poids vif, plus de deux fois plus élevée qu'à la même époque de l'année précédente. La marge maximum, qui avait été observée au cours des six années précédentes, n'était que de 157 fr. (automne 1957). La production de porcs de boucherie sera probablement fortement stimulée par l'existence de ce rapport favorable prix/coûts. La récolte exceptionnellement importante de pommes de terre, supérieure d'environ 20 % à la moyenne des récoltes des deux années précédentes, contribuera encore à renforcer cette tendance. Il est permis de penser que dans cette situation, la période de réaction s'écoulant entre la modification du rapport prix/coûts et la modification de l'offre sur le marché sera plus courte qu'elle ne l'était au cours des années précédentes. Le recensement du cheptel effectué au début du mois d'octobre a fait apparaître une augmentation de 2,6 % de l'effectif des truies reproductrices. Comme l'expérience le montre, le nombre des truies en gestation connaît des fluctuations beaucoup plus importantes que l'effectif total des truies reproductrices. Il est probable que les incidences de l'expansion de la production commenceront à se manifester sur le marché au cours du deuxième semestre 1964.

La "marge de transformation" est très importante en Italie depuis la fin de 1962. Après un léger recul au milieu de l'année 1963, elle s'est de nouveau accrue en automne. Au cours du dernier trimestre 1963

- 15 -

(octobre/décembre), elle était encore supérieure d'environ 7 % à celle du dernier trimestre 1962. Il est permis de penser que la production de porcs de boucherie connaîtra à nouveau une expansion plus importante en Italie à partir du début de 1964. Mais il est possible que les prix des porcs de boucherie continuent pour le moment à se situer à un niveau élevé. Une pression plus forte ne semble devoir commencer à s'exercer sur les prix italiens qu'à la fin de l'année 1964, au moment où la production connaîtra une expansion plus importante également dans les autres pays européens.

Pour résumer, les fluctuations des prix et des quantités sur le marché des porcs de boucherie dans les pays membres de la C.E.E. peuvent donner lieu aux conclusions suivantes : au cours des années qui viennent de s'écouler, les fluctuations cycliques ont varié d'un Etat membre à l'autre à la fois en ce qui concerne la fréquence et l'amplitude (cf. graphiques n° 1 à 5 et en particulier le graphique N° 6). Le graphique n° 6 montre l'évolution de l'offre des porcs de boucherie et des prix des porcs de boucherie au cours de la période 1950/1962. Contrairement aux graphiques 1 à 5, le graphique n° 6 représente les abattages et les prix sous la forme de valeurs corrigées des facteurs saisonniers et conjoncturels. En vue d'éliminer les fluctuations saisonnières, il a tout d'abord été procédé à la détermination des douze moyennes mensuelles mobiles à partir des valeurs d'origine, puis en vue d'éliminer le trend, ont été calculées les variations des moyennes mobiles du trend. En ce qui concerne les prix, les fluctuations de la valeur monétaire ont été éliminées en divisant les prix respectifs (prix nominaux) par l'indice du coût de la vie. Les prix indiqués sont donc des prix réels. Le graphique montre très clairement la durée différente du cycle dans les divers pays et les déphasages qui en résultent de pays à pays. C'est ainsi par exemple qu'à la fin de 1957 et au début de 1958, le cycle de l'offre des porcs de boucherie était en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas au point le plus bas, alors qu'en France il avait atteint un point culminant. L'Italie et la Belgique avaient à cette époque une offre moyenne en viande de porc. L'évolution du cycle du porc étant différente dans les divers pays de l'Europe occidentale, il a été possible de procéder entre ces pays à une compensation quantitative limitée au moyen des échanges extérieurs. Les fluctuations cycliques des divers pays ont de cette manière pu être quelque peu atténuées.



GRAPHIQUE 6

- 16 -

Il n'en résulta cependant pas une harmonisation de l'évolution du cycle. Celle-ci fut empêchée par la forme des restrictions à l'importation (droits de douane et restrictions quantitatives en particulier). Par contre, le système de prélèvement appliqué aux porcs de boucherie dans le cadre de l'organisation du marché de la C.E.E., sans restriction quantitative, a pour résultat une harmonisation du cycle dans les divers Etats membres. Celle-ci est effectivement intervenue relativement peu de temps après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation de marché. A peu près à partir du milieu de l'année 1963, le cycle de la production de porcs de boucherie a connu dans la plupart des Etats de la C.E.E. et aussi dans d'autres Etats de l'Europe occidentale une phase d'offres réduites, qui provoqua dans toute la C.E.E. de fortes augmentations des prix. Il est possible cependant que la rapide harmonisation du cycle ne soit pas due uniquement au système de prélèvement. Il est probable que dans presque tous les pays européens, les producteurs de porcs de boucherie aient été pessimistes dans leur appréciation de la répercussion de l'organisation du marché de la C.E.E. sur leurs possibilités de vente et qu'ils aient, à titre préventif, pris leurs dispositions dans ce sens. Cependant, à la suite de l'augmentation croissante du revenu des consommateurs, la demande de viande a connu en même temps une forte augmentation. L'augmentation considérable du revenu des consommateurs au cours de la dernière année est manifestement due, du moins en partie, à des tendances inflationnistes. Cette situation du marché a entraîné au cours du deuxième semestre de 1963 une augmentation du prix des porcs de boucherie dans une proportion qui avait rarement pu être observée dans la période d'après guerre. Il en résulta une expansion encore plus forte de la production. Il faut prévoir qu'à partir de l'été 1964 l'offre de porcs de boucherie augmentera considérablement dans tous les Etats membres de la C.E.E. et probablement aussi dans d'autres pays européens. Le point culminant sera sans doute atteint au cours du premier semestre de 1965 ou vers le milieu de cette année. Devant une telle offre, les prix des porcs de boucherie pourraient connaître une baisse au cours de l'automne et de l'hiver 1964/65. Le point le plus bas sera probablement atteint ou approché au cours du premier semestre de 1965. Avec une telle évolution des prix sur le marché des porcs de boucherie, la "marge de transformation" resterait relativement favorable dans tous les Etats membres de

la C.E.E. jusqu'au deuxième semestre de 1964 et ne deviendrait pas vraiment défavorable avant la fin de 1964, à condition que les prix des céréales ne changent pas. La conséquence en serait que le cycle connaîtrait une phase assez longue d'excédents importants de porcs de boucherie au cours de l'année civile 1965.

3. Influence de l'éventuelle modification du prix des céréales sur l'évolution du cycle.

L'alignement du prix des céréales, envisagé dans les Etats membres de la C.E.E., a pour conséquence une forte augmentation du prix des céréales fourragères en France, en Italie et aux Pays-Bas. Cela signifie une augmentation des coûts de production dans le cas des porcs. En république fédérale d'Allemagne par contre, le prix des céréales fourragères marquera une baisse sensible à la suite de l'alignement des prix des céréales fourragères. Il en résulte donc une diminution des coûts de production dans le cas des porcs de boucherie.

Il se pose alors la question de savoir de quelle manière les modifications du prix des céréales doivent être prises en considération pour le calcul des taux de prélèvement applicables à la viande de porc dans les échanges intracommunautaires; la réponse à cette question permet en effet de savoir si le rapprochement des prix de porcs de boucherie va de pair avec l'alignement des prix des céréales ou si le rapprochement n'a lieu que plus tard. Les taux de prélèvement applicables aux porcs dans les échanges intracommunautaires se décomposent comme on sait en deux montants partiels. Le montant partiel a) doit compenser les incidences des différences de prix sur les coûts de production des porcs (incidence du prix des céréales); le montant partiel b) doit compenser les différences d'efficience de la production dans les Etats membres. Alors que le montant partiel b) diminue automatiquement d'année en année de 2/15 et se trouve donc supprimé à partir de 1970, le montant partiel a) doit être supprimé progressivement en fonction du rapprochement des prix des céréales (règlement n° 20 du Conseil de la C.E.E., article 12).

Le règlement n° 20 stipule que le calcul du montant partiel a) du prélèvement doit être basé sur les prix de vente des céréales fourragères, au stade du commerce de gros, dans les divers Etats membres. Ces prix n'étant pas fixés à l'avance, il était manifestement envisagé de fixer les taux de prélèvement en se basant sur les variations des prix des

- 18 -

céréales fourragères au cours d'une période de référence (écoulée), comme cela est prévu expressément pour le calcul des prélèvements applicables aux pays tiers. Ceci signifierait que le montant partiel a) du prélèvement applicable aux porcs ne serait supprimé qu'avec un certain retard par rapport à l'alignement du prix des céréales. Il ressort cependant du règlement 74/63/C.E.E. du 18.7.1963, que la fixation du montant partiel a) du prélèvement intracommunautaire pour l'année 1963/64 a été faite non pas d'après les prix de vente du commerce de gros, mais d'après les variations des prix de seuil, et que le rapprochement des prix de seuil a trouvé une expression immédiate dans le prélèvement applicable aux porcs.

Supposons que, de la même manière, le montant partiel a) du prélèvement applicable aux porcs soit supprimé au moment même où les prix des céréales seront complètement alignés; il y aura alors dans les pays de la C.E.E. un rapprochement des prix des porcs en même temps qu'un rapprochement des prix des céréales fourragères. Du point de vue conjoncturel, il en résulte dans les pays à bas prix une diminution de la consommation et en république fédérale d'Allemagne une stimulation de la consommation. Supposons que l'élasticité de la demande quantitative de viande de porc par rapport au prix ne diffère pas grandement dans les divers Etats membres de la C.E.E. et que la consommation totale dans les pays qui sont actuellement des pays à prix bas et dans les pays à prix élevés, soit à peu près de même importance : il ne faut pas s'attendre à voir le volume global de la production de la C.E.E. grandement influencé par ces variations de prix.

La quantité de viande de porc, qui doit être échangée, pour obtenir une péréquation correspondante des prix entre d'une part la république fédérale d'Allemagne, pays à prix élevés, et d'autre part les Pays-Bas

et la France, pays à prix bas, n'est pas grande (1), de telle sorte que la péréquation pourra se faire relativement vite.

En conséquence, la "marge de transformation" (rapport prix/coûts) ne devrait pas être trop fortement influencée par l'alignement des prix des céréales fourragères. Il n'y a pas lieu non plus de s'attendre à court terme à des incidences importantes de l'alignement des prix des céréales sur l'évolution du cycle du porc.

Il faut encore voir quelles seront les conséquences qui, sur le plan interne notamment, découleront de l'alignement des prix. Celles-ci présenteront des aspects différents, en fonction de la situation du marché qui existera au moment de l'alignement.

Vers le milieu de l'année 1964, les prix à la production et à la consommation de la viande de porc, liés à l'offre conjoncturelle réduite, seront probablement dans tous les Etats membres encore assez élevés. Les prix d'écluse minima n'auront pas d'effet sur les échanges entre les Etats membres. Dans les pays à bas prix, les prix, d'ailleurs encore élevés augmenteront du fait de l'alignement. Pour les prix à la production

(1) Le montant partiel a) du prélèvement (incidence du prix des céréales) entre la République fédérale d'Allemagne et les pays à prix bas est actuellement de l'ordre de 30 DM par 100 kg de porcs vivants. Après alignement du prix des céréales et disparition de ce montant partiel, les prix des porcs devraient se situer aux environs de 30 DM dans les pays à prix élevés et dans les pays à prix bas. Il est permis de supposer que ce rapprochement des prix se fera à un niveau moyen, étant donné que les prix des céréales seront également alignés à un niveau moyen et que dans les pays à prix bas le total de la production de porcs de boucherie correspond, du point de vue de l'ordre de grandeur, à peu près à la production allemande. Cela signifie que le prix des porcs de boucherie baisserait d'environ 15 DM par 100 kg en République fédérale d'Allemagne. Les pays à prix bas devraient compter avec une augmentation de même importance. Comparé au niveau moyen des prix en République fédérale d'Allemagne, il s'agirait d'une baisse d'environ 6 %. Si une élasticité de la demande de -0,2 à -0,3 par rapport aux prix est prise comme hypothèse au stade du marché de bestiaux, une quantité de viande de porc correspondant à 1,2 à 1,8 % de la consommation allemande actuelle serait suffisante pour obtenir la péréquation des prix. Ceci correspond à une quantité absolue de 20.000 à 30.000 tonnes de viande ou de 230.000 à 340.000 porcs vivants. Etant donné qu'au cours des dernières années la République fédérale d'Allemagne a importé chaque année de 70.000 à 120.000 tonnes, l'importation de cette quantité supplémentaire ne devrait pas présenter de difficultés sur le plan technique (cf. tableau n° 5). Il semble que la réduction, à l'égard des pays tiers, des prélèvements applicables à la viande de porc, réduction qui en République fédérale d'Allemagne est liée à la baisse du prix des céréales, facilitera encore la compensation des quantités et la péréquation des prix.

l'augmentation pourrait être d'environ 15 DM par 100 kg de poids vifs, soit environ 6 %. Bien que la modification se situe dans le cadre des fluctuations cycliques habituelles, elle provoquera du mécontentement parmi les consommateurs, étant donné le niveau déjà élevé des prix. Pour les producteurs de porcs de boucherie, la situation ne se modifiera pas de manière décisive, étant donné, comme il a déjà été dit, que la "marge de transformation" restera à peu près inchangée, mais il est probable que les possibilités de vente accrues, du moins temporairement (en direction de l'Allemagne) soient accueillies avec satisfaction.

En République fédérale d'Allemagne, pays à prix élevés, les prix de la viande de porc qui sont encore élevés baisseront plus tôt que ne le prévoit l'évolution du cycle. Il est possible que les producteurs mettront au compte de l'alignement du prix des céréales non seulement le recul des prix découlant de l'alignement des prix, mais également l'important recul conjoncturel des prix qu'il faut prévoir vers la fin de 1964.

Vers le milieu de l'année 1965, il y aura probablement une baisse sur le marché des porcs de tous les Etats membres (et vraisemblablement aussi sur ceux des pays tiers européens). Actuellement, il n'est pas encore possible de prévoir avec certitude l'importance de la baisse des prix. De meilleures estimations ne seraient possibles que si le nombre des fécondations de truies d'ici la fin de l'été 1964 était connu. L'expérience montre, qu'étant donné la situation actuelle du marché, il faut s'attendre vers le milieu de 1965 à une réaction se traduisant par une offre très forte et donc par une importante baisse des prix, dans l'hypothèse d'une demande continuant à augmenter et d'une offre relativement réduite de viande de bœuf. Dans ces conditions les prix d'écluse minima joueront leur rôle dans les échanges intracommunautaires. Il faut cependant prévoir l'éventualité qu'en face de la situation actuelle du marché, les producteurs de porcs aient des réactions différentes de celles qu'ils ont eues jusqu'à présent; cela dépend dans une large mesure de leurs conceptions concernant les répercussions sur le marché des porcs de boucherie de l'établissement du Marché commun.

Dans les pays à bas prix, il est très probable que l'alignement du prix des céréales, ainsi que la réduction du montant des prélèvements allemands et des prix allemands minima d'écluse pour la viande de porc, auront comme conséquence un certain allègement du marché. Ce n'est que si la production allemande de porcs augmentait de manière telle que les prix du marché tombent en-dessous du niveau des prix d'écluse, que les expor-

tations des pays à bas prix en direction de la République fédérale d'Allemagne seraient pratiquement bloquées. Il est probable que la hausse des prix, qui interviendrait éventuellement à la suite de l'alignement des prix, ne retiendrait guère l'attention des consommateurs, étant donné que les prix sont très bas. Il va de soi que les producteurs accueilleraient avec satisfaction un certain allègement du marché.

En République fédérale d'Allemagne, une nouvelle réduction des prix (dépassant l'importance de la baisse conjoncturelle) provoquée par l'alignement des prix ne serait guère ressentie par les consommateurs. Parmi les producteurs au contraire, elle pourrait susciter un mécontentement considérable, bien qu'elle n'affecte guère la "marge de transformation". Ce serait là une situation particulièrement délicate pour le gouvernement fédéral en raison des prochaines élections au Bundestag.

L'établissement du Marché commun des céréales et des porcs de boucherie aura cependant à plus long terme une incidence sur l'évolution du cycle du porc qui ne doit être ni négligée ni sous-estimée. L'évolution de la durée du cycle différerait d'un pays à l'autre, à l'intérieur de la C.E.E., aussi longtemps que les réglementations nationales du marché étaient applicables. Après l'institution d'une organisation commune du marché, il ne pourra plus y avoir qu'un cycle uniforme. En effet, même si au cours de la période transitoire le niveau des prix présente encore des différences, l'évolution et la durée du cycle seront uniformisées par la méthode du prélèvement. Même si les périodes de réaction des producteurs en face des modifications de la situation du marché continuent à varier suivant les régions, le prix uniforme oblige constamment à synchroniser les fluctuations cycliques de production. A l'avenir, il ne sera plus possible de procéder à une compensation des quantités maxima, comme c'était le cas jusqu'à présent, du moins dans une mesure limitée, avec des cycles diversifiés. Il n'est guère possible de procéder à une compensation satisfaisante avec des pays tiers, le marché extérieur étant plutôt restreint par rapport au marché intérieur. (1). La création du Marché commun de la viande de porc contribue donc à renforcer les fluctuations cycliques. Cette incidence doit cependant être considérée dans le cadre de tous les éléments importants ayant une incidence sur le cycle. Un autre facteur intensifiant les fluctuations cycliques est avant tout la diminution de l'élasticité de la demande par rapport aux prix, diminution qui inter-

(1) Cf. à ce sujet : Plate et Böckenhoff, Possibilités de stabilisation du marché des porcs de boucherie dans la C.E.E. Rapport d'expert pour la direction générale de l'agriculture de la Commission de la C.E.E. Série A, n° 8, Novembre 1962, p. 56 et suiv.

Tableau synoptique n° 1

Production et consommation de viande de porc dans la C.E.E.

(Moyenne des campagnes 1961/62 et 1962/63)

Pays	Production 1.000 t	Consommation 1.000 t
Pays-Bas	348	228
R.F. d'Allemagne	1.719	1.804
Belgique/Luxembourg	222	210
France	992	991
Italie	313	331
Total de la C.E.E.	3.594	3.564

Source : Statistiques agricoles de la C.E.E.

vient en cas de poursuite de l'augmentation du bien-être général. La diminution de l'élasticité de la demande par rapport aux revenus contribue aussi au renforcement des fluctuations cycliques, parce qu'elle diminue de cette manière l'augmentation de la demande prévue par le trend; l'augmentation rapide de la demande de viande de porc, qui a généralement pu être observée depuis la deuxième guerre mondiale, a contribué sensiblement à la réduction et à l'affaiblissement des mouvements du cycle.

Les éléments contribuant à diminuer les fluctuations sont les suivants :

- La concentration de la production de porcs dans des unités plus grandes;
- Le secours de plus en plus fréquent au calcul des coûts (une utilisation régulière des moyens de production a comme conséquence une réduction des coûts).

4. Mesures en vue d'atténuer les incidences de l'alignement du prix de céréales sur l'évolution du cycle.

D'après les prévisions, l'alignement du prix des céréales n'a pas d'incidence importante sur l'évolution du cycle, si le montant partiel a) du prélèvement applicable à la viande de porc est supprimé en même temps dans les divers Etats membres. Il y a cependant lieu de noter que l'établissement de l'organisation commune du marché de la viande de porc (avant l'alignement des prix) contribue à intensifier les fluctuations du cycle. L'importance future des fluctuations du cycle dépend cependant de plusieurs facteurs, qui ont en partie des effets contraires. C'est pourquoi il n'est pas possible de prévoir si les fluctuations cycliques vont se renforcer ou diminuer dans la période à venir. Quelles que soient les perspectives, il y a lieu dans tous les cas de limiter autant que possible les fluctuations cycliques.

Les possibilités d'atténuer les fluctuations cycliques sur le marché des porcs de boucherie sont d'ailleurs relativement limitées. Certes, un grand nombre de mesures peuvent être envisagées sur le plan théorique; cependant, étant donné les conditions existant actuellement dans la C.E.E. ainsi que pour des raisons économiques et de principe, seules quelques mesures peuvent recevoir une application pratique. Nous n'allons examiner ici que les mesures les plus importantes (1)

(1) Cf. à ce propos : Plate und Böckenhoff, Possibilités de stabilisation du marché des porcs de boucherie dans la C.E.E. Rapport d'export pour la direction générale de l'agriculture de la Commission de la C.E.E. Série A n° 8, Novembre 1962.

- 24 -

Une des causes les plus importantes des fluctuations cycliques de la production est le fait que les producteurs n'ont pas de notions suffisantes sur l'évolution du marché qui est dorénavant fonction de la production qu'ils ont déjà entreprise. En entreprenant la production, ils se réfèrent manifestement en premier lieu à la situation du marché à ce moment là. Il en résultera obligatoirement des décisions erronées, étant donné qu'entre le début de la production et ses répercussions sur le marché s'écoule une période d'environ 11 à 14 mois. Il en découle que la mesure apparemment la plus efficace pour lutter contre les fluctuations cycliques du marché consiste à informer constamment les producteurs du volume de la production déjà entreprise et des répercussions prévisibles sur l'état futur du marché, et à leur adresser les recommandations appropriées. Cette mesure est en outre la plus conforme à l'ordre économique en vigueur, car elle ne limite pas la liberté d'action et la liberté de décision des entreprises. Une autre raison qui plaide en sa faveur est qu'elle exige relativement peu de dépenses financières et de moyens administratifs.

La condition préalable à la mise en oeuvre de cette mesure est la possession de données statistiques sûres concernant l'évolution de l'effectif de porc, l'importance des abattages de porcs ainsi que la place des porcs et de la viande de porc dans le commerce extérieur. Actuellement les conditions nécessaires pour effectuer des prévisions certaines en matière de production et de marché ne sont réunies, dans la C.E.E., qu'en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas. En Belgique, au Luxembourg, en France et en Italie, les statistiques disponibles sont insuffisantes. Dans ces pays, il n'y a ni dénombrements réguliers des effectifs à intervalles courts, ni détermination régulière des fécondations de truies, déterminations qui permettraient d'effectuer des prévisions régulières concernant la production. Cette lacune dans les statistiques devrait être comblée dans les meilleurs délais. Il ne peut guère être exigé des producteurs hollandais et allemands qu'ils acceptent l'augmentation du risque du marché, découlant pour l'ensemble de la C.E.E. des déficiences de l'information sur la production et le marché dans ces pays.

III. Répercussions des modifications du prix des céréales sur le marché des oeufs

1. Fluctuations cycliques de la production et des prix dans les pays de la C.E.E.

Les graphiques 7 à 11 montrent l'évolution de la production des prix et des rapports prix/coûts sur le marché des oeufs dans les divers Etats membres de la C.E.E., à l'exception du Luxembourg. De même que dans les graphiques concernant le marché des porcs, c'est la "marge de transformation" qui représente le rapport prix/coûts. Cette marge correspond à la différence entre le produit de la vente d'un kg d'oeufs et le prix des céréales fourragères, multipliée par un facteur de transformation constant (4). Etant donné que les prix retenus pour les oeufs et les céréales fourragères des divers pays sont des prix correspondant à des échelons différents de la distribution, les "marges de transformation" ne sont pas entièrement comparables d'un pays à l'autre.

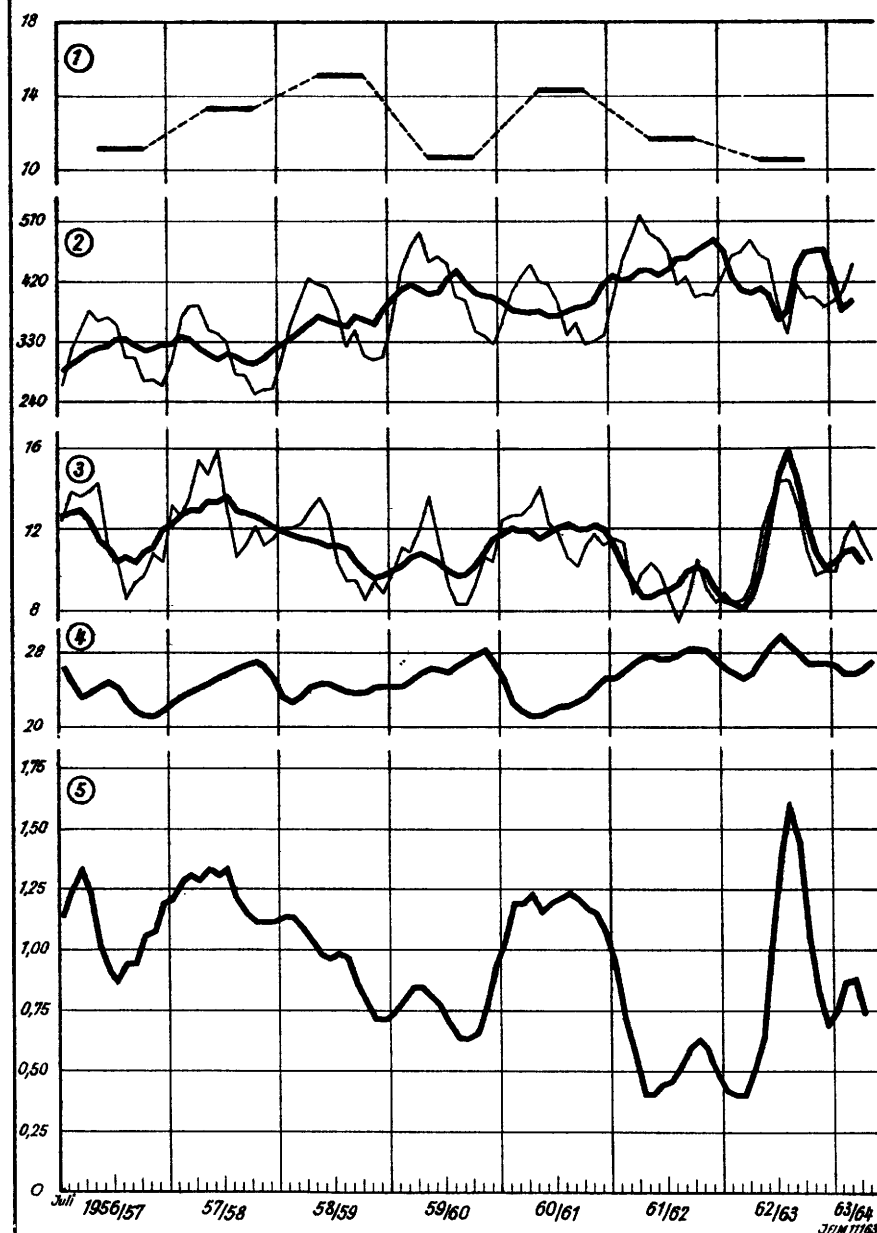
De même que pour la production de porcs de boucherie, le volume de la production d'oeufs dépend avant tout du rapport prix/coûts. La production est augmentée si la "marge de transformation" est élevée, elle est diminuée si la marge est faible. Entre le début de la production, c'est-à-dire la mise en couveuse, et la vente des oeufs obtenus des sujets ainsi élevés, il s'écoule à peu près une période de 6 à 7 mois. Jusqu'à présent, la production de poussins élevés pour la ponte ne s'effectuait pas régulièrement tout au long de l'année. La saison d'incubation couvrait surtout la période d'octobre à avril. Le restant de l'année, un petit nombre de poussins seulement était couvé en vue de compléter l'effectif des poules pondeuses. La tendance consistant à répartir de manière un peu plus égale la production de poussins au cours de l'année n'est apparue que récemment. Etant donné qu'au moment où la production est entreprise, les producteurs tiennent avant tout compte des prix qui prévalent à cette époque, l'importance de la "marge de transformation" peu avant et au cours de la saison d'incubation, en automne et en hiver jusqu'à présent, est restée l'élément essentiel pour la détermination du volume de la production d'oeufs au cours de toute la campagne suivante.

Aux Pays-Bas, les liens existant entre le niveau des prix et le volume de la production ultérieure apparaissent de la manière la plus évidente, car ce pays dispose de très bonnes statistiques. Outre les quantités et les prix, les oeufs mis en couveuse y font également l'objet d'un recensement. Au cours de ces dernières années, la "marge de transformation" a subi de fortes fluctuations cycliques (cf. graphique N° 7). Outre l'influence normale exercée par les fluctuations du prix des oeufs, les modifications du prix des céréales ont contribué en partie elles aussi à accentuer les fluctuations de la marge. La "marge de transformation" a été avantageuse au cours des saisons d'incubation de "1957/58 et 1960/61 et, avec certaines restrictions, 1958/59. Les mises en couveuse ont été fortement augmentées au cours de ces années. Les "marges de transformation" peu importantes des mois d'automne et d'hiver ont conduit à une limitation de l'élevage de poussins (1959/60 et 1961/62).

Au cours de l'année dernière (1962/63), la "marge de transformation" a été exceptionnellement faible jusqu'au début de la saison principale d'incubation. Ce n'est qu'en cours de saison qu'elle a augmenté pour atteindre au cours des mois d'hiver une importance qu'elle n'avait jamais eue au cours des sept dernières années ; cependant, cette situation était due en premier lieu au climat exceptionnellement froid qui eut comme conséquence un faible rendement à la ponte, et des prix élevés. Au cours des premiers mois de la saison d'incubation (octobre à décembre 1962), le nombre des mises en couveuse a été considérablement inférieur à celui de la même époque de l'année précédente. Au cours des mois suivants, il a été fortement augmenté. Cependant, il resta inférieur d'environ 10 % à celui de l'année précédente au cours de l'ensemble de la période d'incubation proprement dite (novembre-avril, 1962/63). Un nombre considérable de poussins ont été couvés en 1963, au cours des mois de printemps et d'été qui suivirent, alors que jusqu'à présent il n'y avait pas ou presque pas d'élevage de poussins au cours de ces mois. De novembre à octobre 1962/63, le nombre des mises en couveuse était déjà légèrement supérieur à celui de la même époque de l'année précédente.

Comme la production d'oeufs de chaque année ne comprend pas uniquement les oeufs de poules pondeuses provenant d'une seule et même période d'incubation, les fluctuations cycliques de la production sont plus faibles que celles des mises en couveuse. Par contre, les prix des oeufs sur le marché connaissent des fluctuations plus fortes que la production, ce qui permet de conclure que l'élasticité de la demande par rapport aux prix est inférieure à - 1.

Oeufs / Pays-Bas



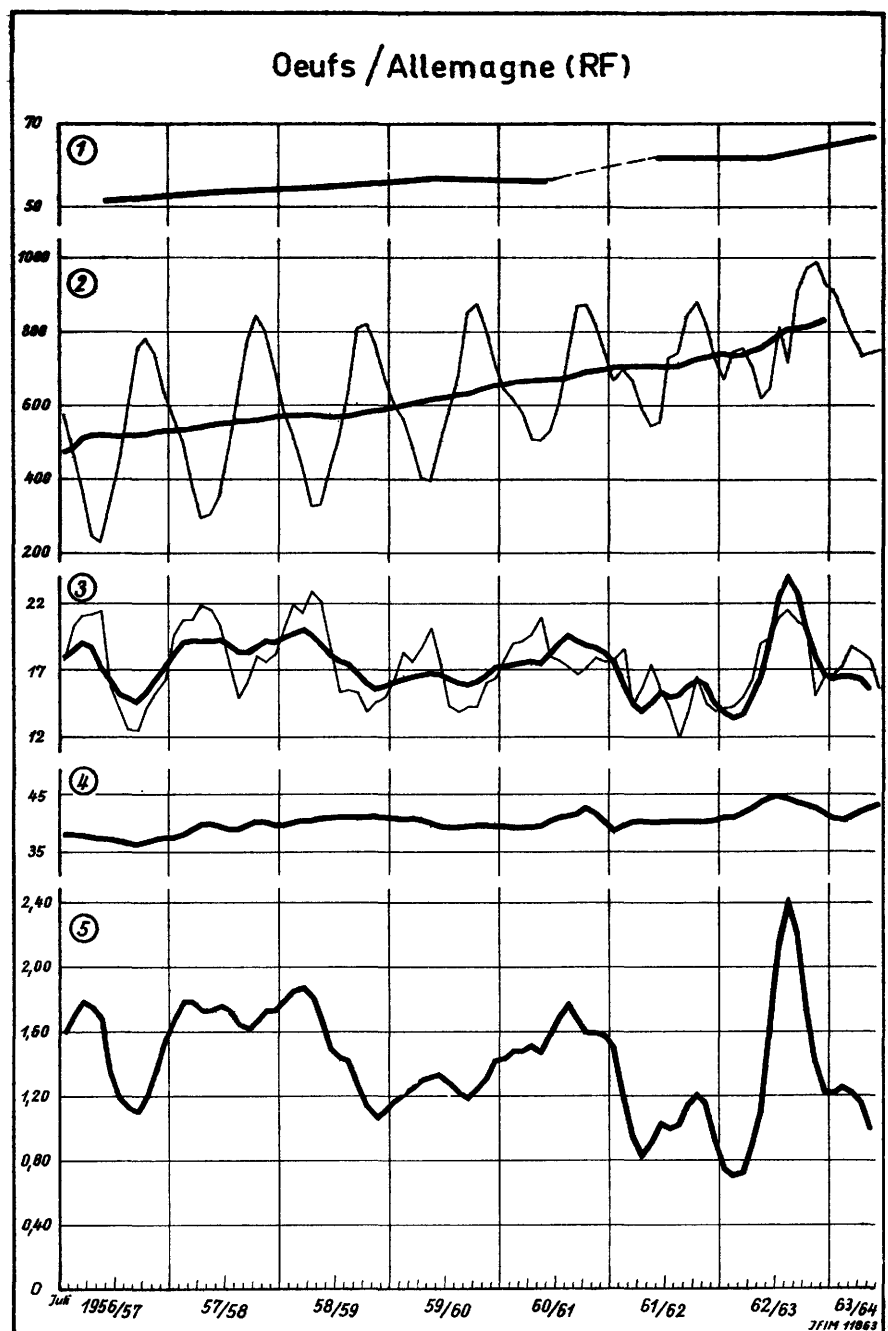
- (1) Oeufs mis en couveuse, en millions
Moyenne arithmétique des mises en couveuse de novembre à avril
- (2) Production d'oeufs (mensuelle) en millions
Trait fin : Valeurs d'origine
Trait gras : Valeurs désaisonnalisées
- (3) Prix des oeufs à la production (statistique mensuelle) en cents par pièce
Trait fin : Valeurs d'origine
Trait gras : Moyenne trimestrielle mobile des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production de l'orge (statistique mensuelle) en florins hollandais par 100 kg
Moyenne trimestrielle mobile
- (5) "Marge de transformation" en florins hollandais par kg d'oeufs, calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 7

Dans les autres pays membres de la C.E.E., les données statistiques sont insuffisantes pour décrire les fluctuations cycliques de la production d'oeufs. Il n'y a aucune donnée statistique sur le début de la production, c'est-à-dire les dépôts d'oeufs en couveuse. Le nombre de poules pondeuses, qui peut également être considéré comme un facteur important de l'évolution ultérieure de la production d'oeufs, n'est déterminé que d'une manière importante ou fait uniquement l'objet d'évaluations très approximatives. La production d'oeufs elle-même ne fait l'objet que d'estimations. Pour la Belgique, la France et l'Italie, seuls des chiffres annuels ont été publiés à ce jour. Pour la république fédérale d'Allemagne, des chiffres mensuels concernant l'importance de la production sont établis ; leur exactitude reste cependant douteuse. L'évolution des prix donne certes une indication sur le niveau de l'offre globale, mais renseigne très imparfaitement sur l'importance de la production. En effet, étant donné que les échanges sont libérés, le commerce extérieur joue un rôle considérable dans le secteur des oeufs en Europe. C'est pourquoi l'évolution des prix est assez homogène dans les pays européens (cf. les graphiques N° 7 à 10). En république fédérale d'Allemagne, en Belgique et, dans une mesure beaucoup moindre, également en France, les prix et les "marges de transformation" sont manifestement soumis à des fluctuations cycliques qui se présentent à peu près dans le même ordre chronologique qu'aux Pays-Bas.

En Italie, les données statistiques disponibles ne permettent pas de démontrer l'existence de fluctuations cycliques (cf. graphique N° 11). Etant donné la structure de l'agriculture italienne, il n'y a guère de raisons de s'attendre à l'apparition d'un cycle sur le marché des oeufs ; en Italie, l'aviculture garde encore, dans une large mesure, un caractère familial.

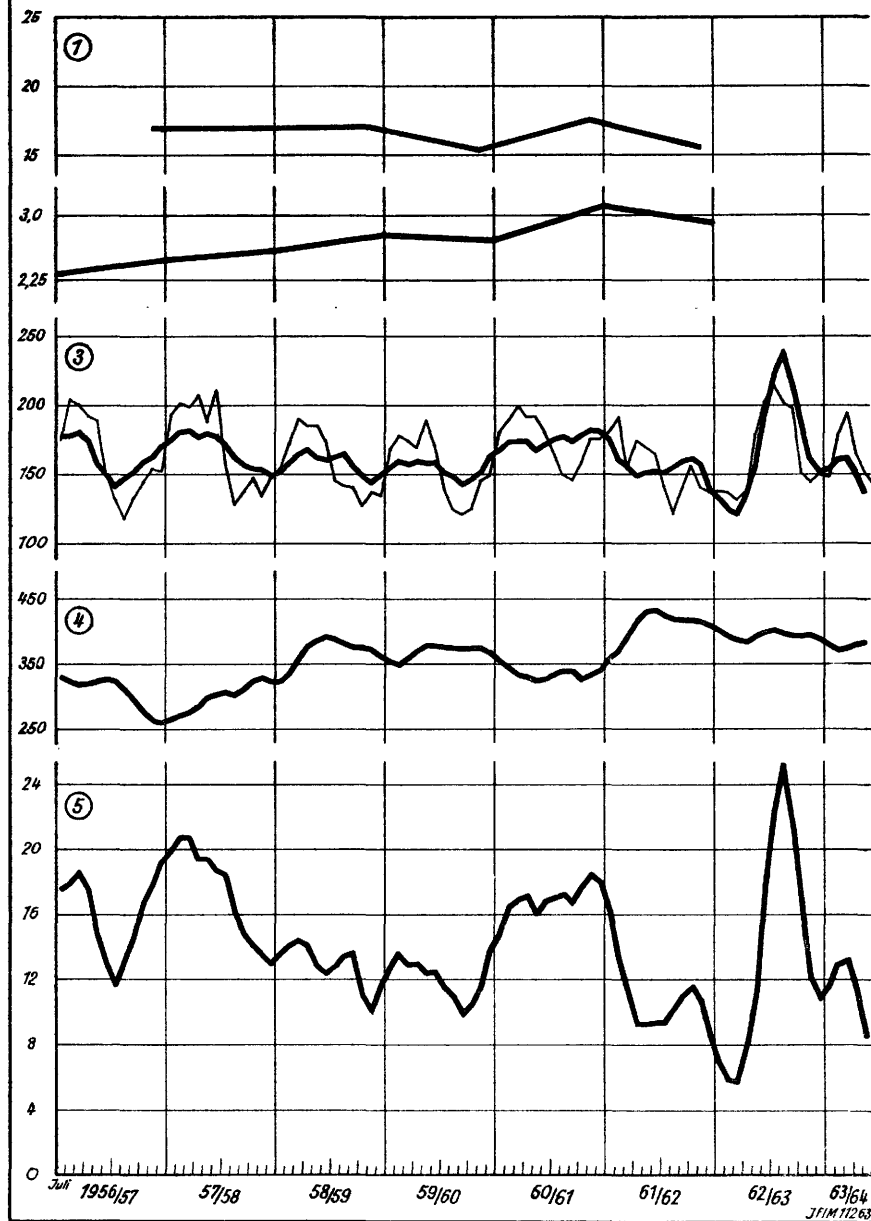
Au cours de la campagne 1962/63, l'évolution de la "marge de transformation" a été similaire dans tous les Etats membres de la C.E.E. (cf. graphiques N° 7 à 11) ainsi qu'au Danemark, principal pays exportateur de l'Europe occidentale ne faisant pas partie de la C.E.E. En été et en automne, elle a été très faible, puis elle a vigoureusement progressé à partir de novembre et au cours des mois d'hiver elle a atteint un niveau très élevé en raison du climat exceptionnellement froid. Au printemps, elle est revenue à un niveau moyen.



- (1) Effectif des poules pondeuses (base annuelle) en millions
- (2) Production d'oeufs (base mensuelle) en millions
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 12 mois
- (3) Prix à la production des oeufs (statistique mensuelle) en pfenning par pièce
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix de gros de l'orge (base mensuelle)
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en DM par kg d'oeufs, calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 8

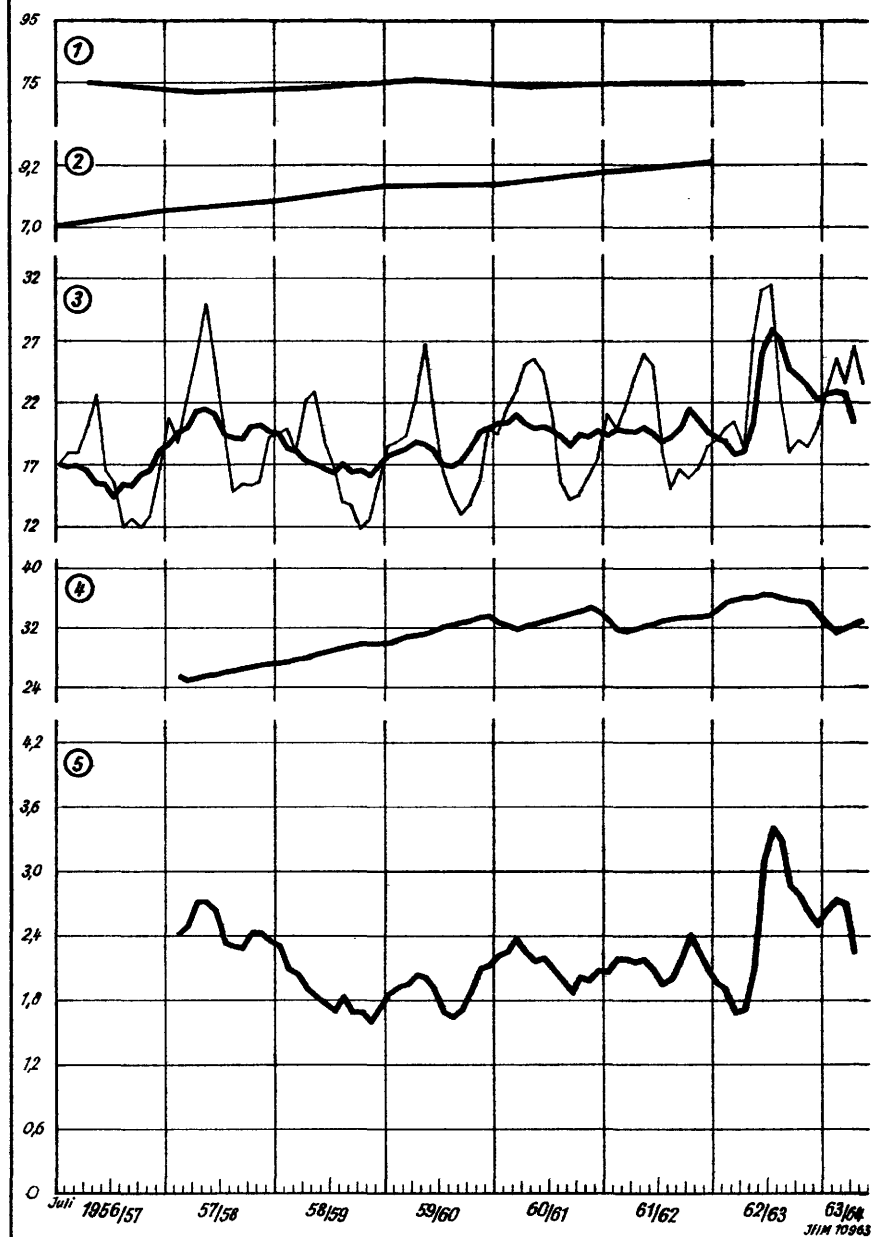
Oeufs / Belgique



- (1) Effectif des poules pondeuses (dénombrement du mois de mai) en millions
- (2) Production d'oeufs (base annuelle) en milliards
- (3) Prix à la production des oeufs (base mensuelle) en Fb par centaines
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production de l'orge (base mensuelle) en Fb par 100 kg
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en Fb par kg d'oeufs, calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 9

Oeufs / France



- (1) Effectif des poules pondeuses (octobre) en millions
- (2) Production d'oeufs (base mensuelle) en milliards
- (3) Prix à la production des oeufs (base mensuelle) en NF par centaines
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production (net) de l'orge en NF par 100 kg
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en NF par kg d'oeufs calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 10



- (1) Effectif de poules pondeuses (dénombrement du mois de janvier) en millions
- (2) Production d'oeufs (base annuelle) en milliards
- (3) Prix à la production des oeufs (base mensuelle) en Lit. par pièce
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production du maïs (base mensuelle) en Lit. les 100 kg
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en Lit. par kg d'oeufs, calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 11

Au Danemark, dont la production a une grande signification pour l'évolution du prix des oeufs en Europe occidentale, l'élevage de poussins a fortement diminué en 1962/63. Vers le milieu de 1963, l'effectif de poulettes de moins de 6 mois était largement inférieur de 4 % à celui de l'année précédente. Au cours du deuxième semestre 1963, contrairement à ce qui s'était passé jusque là, il y a eu un élevage assez important de poulettes. A la fin de l'année, l'effectif de jeunes animaux était considérable ; pour l'ensemble de l'année, l'élevage était plus important qu'au cours de l'année précédente (cf. tableau N° 2). L'effectif total de poules pondeuses était, à la fin de 1963, supérieur d'environ 6 % à celui existant à la fin de 1962. En Angleterre, l'élevage de poulettes a également été intensifié au cours du deuxième semestre de 1963. En décembre, l'effectif global était supérieur d'environ 10 % à celui de l'année précédente (cf. tableau N° 2).

En république fédérale d'Allemagne, contrairement à ce qui s'est passé en Hollande, au Danemark et en Angleterre, un nombre de poussins considérablement plus élevé que l'année dernière, ont déjà été élevés au cours de la saison traditionnelle d'incubation. Cette évolution s'est poursuivie au cours des mois de printemps et d'été. C'est ce qui ressort de la structure de l'effectif après le recensement effectué au début du mois de décembre 1963 (cf. tableau N° 2). L'effectif global de poussins et de poules pondeuses était à ce moment là presque supérieur d'environ 9 % à celui de l'année précédente, l'effectif de jeunes animaux de moins d'un an à lui seul était supérieur de 18,5 %. La forte augmentation de l'effectif en république fédérale d'Allemagne pourrait être une conséquence de la nouvelle réglementation du marché de la C.E.E. Celle-ci en effet, contrairement au précédent régime national d'importation, garantit une protection suffisante de la production interne.

Pour la Belgique, la France et l'Italie, il n'y a ni indications sur le nombre des mises en couveuse au cours de la dernière saison, ni chiffres plus récents sur les effectifs. Etant donné qu'au cours de la dernière saison la "marge de transformation" a connu dans ces pays la même évolution que dans les autres pays européens, certains pensent que l'élevage de poussins n'a pas été diminué, mais a également été intensifié.

Effectifs des poules pondeuses (1) dans quelques pays de l'Europe occidentale
(En milliards)

Age	1960		1961		1962		1963	
	Millieu de l'année	Fin de l'année	Millieu de l'année	Fin de l'année	Millieu de l'année	Fin de l'année	Millieu de l'année	Fin de l'année
	<u>République fédérale d'Allemagne</u>							
Moins de 6 mois	.	.	3,86	.	.	3,97	.	6,69
De 6 à 12 mois	.	.	31,53	.	.	29,42	.	32,91
Plus de 12 mois	.	.	26,28	.	.	28,26	.	27,47
Total	.	.	61,67	.	.	61,65	.	67,07
	<u>Pays-Bas</u>							
Poules pondeuses provenant de la saison d'incubation de l'année en cours	20,37	2,21	25,15	3,16	20,09	2,31	17,21	.
Poules pondeuses provenant de la saison d'incubation précédente	15,35	18,29	12,12	22,72	14,37	20,82	13,41	.
Poules âgées	2,17	6,41	5,30	5,91	5,39	6,28	5,69	.
Total	37,89	26,91	42,57	31,79	39,85	29,41	36,31	.
	<u>Danemark</u>							
Moins de 6 mois	8,71	.	9,87	9,45	7,45	0,51	7,13	1,14
Plus de 6 mois	9,74	11,71	9,74	12,11	9,01	9,69	7,95	9,67
Total	18,45	.	19,61	12,56	16,46	10,20	15,08	10,81
	<u>Angleterre et Pays de Galles</u>							
Moins de 6 mois	29,23	11,09	30,65	12,77	27,10	13,89	26,00	17,26
Plus de 6 mois	34,14	40,93	35,36	44,09	38,40	42,74	38,77	44,90
Total	63,37	52,02	66,01	56,86	65,50	56,63	64,77	62,16

(1) Y compris les poussins destinés à la ponte.

Source : Statistisches Bundesamt, Wiesbaden - Maandstatistiek van de Landbouw, Zeist - Statistiske Efterretninger, Copenhagen - Intelligence Bulletin, Londres.

Si l'on rassemble les résultats des considérations sur l'évolution de l'effectif au cours de la campagne 1962/63, on en arrive à la conclusion suivante :

Il semble que l'élevage de poulettes ait été intensifié dans tous les Etats de la C.E.E. ainsi que dans les pays tiers européens importants. A ce propos, un déplacement des périodes d'incubation a été observé. Il semble que ce n'est que dans quelques pays que le nombre des mises en couveuse ait été plus élevé dès le début de la période traditionnelle d'incubation qu'au cours de l'année précédente. Dans tous les pays cependant, les mises en couveuse ont vraisemblablement été déjà augmentées au cours de la saison d'incubation habituelle. Cependant, le couvage a été poursuivi à la fin du printemps et en été.

2. Allure probable du cycle au milieu de l'année 1964 et au milieu de l'année 1965

Pratiquement, dans tous les pays européens importants, la production d'oeufs s'est mise à progresser fortement vers la fin de 1963 à la suite de l'évolution des effectifs de poules pondeuses. Elle restera probablement à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'été 1964. A partir de novembre 1963, le niveau du prix des oeufs a baissé pour se situer en-dessous du niveau de l'année précédente et en janvier/février 1964 il avait manifestement atteint le point le plus bas. Il est probable que ce niveau restera relativement bas jusqu'en été 1964, étant donné qu'il semble que les mises en couveuse aient encore été très nombreuses jusqu'à la fin de 1963.

La "marge de transformation" s'est réduite depuis la fin de 1963. Au début de 1964, elle était très limitée, de telle sorte qu'il est très probable qu'elle ait abouti à une diminution des incubations. Il semble que, du moins jusqu'au milieu de 1964, elle ne doive pas être à l'origine d'une intensification notable de l'élevage postérieur.

Il pourrait en résulter une diminution de la production d'oeufs au cours du deuxième semestre de 1964 et une augmentation correspondante des prix. La conséquence normale en serait que le nombre des mises en couveuse augmentent à nouveau vers la fin de 1964. Vers le milieu de 1965, la production d'oeufs se mettrait de nouveau à augmenter. A cette époque, les prix pourraient se situer à un niveau moyen.

Il n'est cependant pas sûr que l'évolution se poursuive ainsi de manière automatique. Au cours des années passées, la production d'oeufs à couver s'est trouvée en grande partie concentrée dans un nombre relativement restreint d'entreprises d'élevage. Ces entreprises ont la possibilité, par le moyen des incubations, d'influer sur l'idée que se font les éleveurs de poules pondeuses de la situation future du marché. C'est pourquoi il est possible que le comportement des producteurs d'oeufs se modifie ; c'est-à-dire qu'ils ne prendraient plus leurs dispositions uniquement en fonction de la situation des prix.

3. Influence de la modification envisagée du prix des céréales sur l'évolution du cycle.

Les répercussions de l'éventuel alignement du prix des céréales sur l'évolution du cycle du marché des oeufs appellent pour le moment les mêmes remarques que l'exposé de la situation du marché des porcs de boucherie. En république fédérale d'Allemagne, où les prix des céréales fourragères seront abaissés, la "marge de transformation" des oeufs augmentera considérablement si l'alignement du prix des céréales ne se répercute pas directement et immédiatement sur les prix des oeufs. Aux Pays-Bas, en France et en Italie, la marge s'amenuisera par suite de la hausse du prix des céréales fourragères. En Belgique et au Luxembourg, la marge resterait pour ainsi dire inchangée, car les prix des céréales fourragères ne subissent que des modifications insignifiantes. Il est possible que les prix des oeufs se rapprochent également très rapidement, car en même temps qu'il y aura alignement des prix des céréales fourragères, il y aura baisse considérable des taux de prélèvement applicables aux oeufs dans les échanges intra-communautaires. Les quantités qui seraient nécessaires dans les pays à prix élevés et à prix bas en vue d'arriver à une péréquation du prix des oeufs sont minimales par rapport au volume global d'importation (1). Du fait du rapprochement relativement rapide des prix des oeufs, la "marge de transformation" des oeufs ne sera pas affectée de manière décisive par l'alignement du prix des céréales.

(1) Le montant partiel a) du prélèvement applicable aux oeufs entre la république fédérale d'Allemagne et les pays à prix bas est actuellement d'environ 0,34 DM par kg d'oeufs. En supposant que l'alignement des prix se fasse à un niveau moyen, le prix allemand baisserait d'environ 0,17 DM par kg, soit environ de 5 %. Dans l'hypothèse d'une élasticité de la demande de - 0,4 par rapport aux prix, une quantité d'oeufs correspondant à environ 2 % de la consommation allemande serait suffisante pour obtenir la péréquation des prix. Il s'agirait d'environ 250 millions d'oeufs. Etant donné qu'au cours des dernières années, le volume d'importations de la république fédérale d'Allemagne était de l'ordre de 3 à 5 milliards d'oeufs, l'importation supplémentaire de 0,25 milliards d'oeufs ne devrait pas donner lieu à des difficultés sur le plan technique (cf. tableau N° 5).

Vers le milieu de l'année 1964, il y aurait alignement du prix des céréales et du prix des oeufs, à un moment où le prix des oeufs se situerait à un niveau encore relativement bas, avec cependant déjà une tendance à la hausse. Dans les pays à prix bas, notamment aux Pays-Bas et en Belgique, l'alignement aurait pour conséquence que la hausse des prix interviendrait plus tôt et serait accélérée, alors qu'en République fédérale d'Allemagne par contre, elle serait quelque peu retardée et ralentie. Vers le milieu de l'année 1965, les prix des oeufs, dans la mesure d'ailleurs où ils peuvent faire l'objet d'une prévision, devraient se situer à un niveau moyen et révéler une tendance à la baisse.

Il n'y a pas lieu de s'attendre à d'autres difficultés plus grandes en ce qui concerne l'alignement des prix, dans la mesure où il est déterminé par la forme du cycle.

Pour les oeufs, il n'y a pas lieu de s'attendre, comme pour le marché des porcs de boucherie, à un renforcement des fluctuations cycliques avec l'établissement du Marché commun. Cela peut s'expliquer comme suit :

1. Il y a longtemps que les échanges dans le secteur des oeufs sont libérés en Europe occidentale. Aussi les fluctuations cycliques de l'offre et des prix sont-elles similaires depuis un certain temps déjà dans les divers Etats membres de la C.E.E. (cf. graphiques N° 7 à 11).
2. La durée du processus de production et, par conséquent, le délai qui s'écoule entre la modification du rapport prix/coûts et la modification consécutive de l'offre sur le marché, sont moins longs que dans le cas de la production de porcs. C'est pourquoi un rapport prix/coûts avantageux ou désavantageux n'exerce une incidence que pendant une période limitée et ne peut donc pas avoir de répercussions tellement importantes sur le volume de la production. En étendant l'élevage de poussins à l'année tout entière - une évolution en ce sens peut être observée depuis peu - le délai de réaction serait diminué davantage encore.
3. La production d'oeufs se fait de plus en plus dans de grandes exploitations fortement orientées vers le marché. Pour des raisons de réduction des coûts (utilisation des installations disponibles et de la main-d'oeuvre), l'intérêt de ces exploitations réside dans un volume de production stable. Etant donné l'importance croissante de la production d'oeufs par des exploitations de ce genre, les fluctuations cycliques pourraient tendre à diminuer sur le marché des

oeufs. Par ailleurs, il est possible que les producteurs d'oeufs à couver exercent une influence grandissante sur le comportement des producteurs de poules pondeuses.

4. Pour couvrir les besoins en oeufs de la C.E.E., il est encore nécessaire, du moins pour le moment, de procéder à des importations (cf. tableau N° 3). Les effets de fluctuations plus importantes de la production peuvent donc être compensés dans une certaine mesure par des échanges avec des pays tiers. Le système des prélèvements conduit automatiquement à une telle compensation.

Il ressort des explications ci-dessus qu'il n'y a guère lieu de craindre dans les pays de la C.E.E. des répercussions défavorables d'une certaine ampleur à la suite de l'alignement envisagé du prix des céréales.

Tableau N° 3

Production et consommation d'oeufs
dans les Etats membres de la C.E.E.

(Moyennes des campagnes 1961/62 et 1962/63)

Pays	Production 1000 T	Consommation 1000 T
Pays-Bas	347	155
République fédérale d'Allemagne	479	744
Belgique/Luxembourg	176	140
France	535	546
Italie	388	472
Total C.E.E.	1.925	2.057

Source : Statistiques agricoles de la C.E.E.

IV. Répercussions des modifications du prix des céréales sur le marché de la viande de volaille

1. Evolution de la production et des prix dans les pays de la C.E.E.

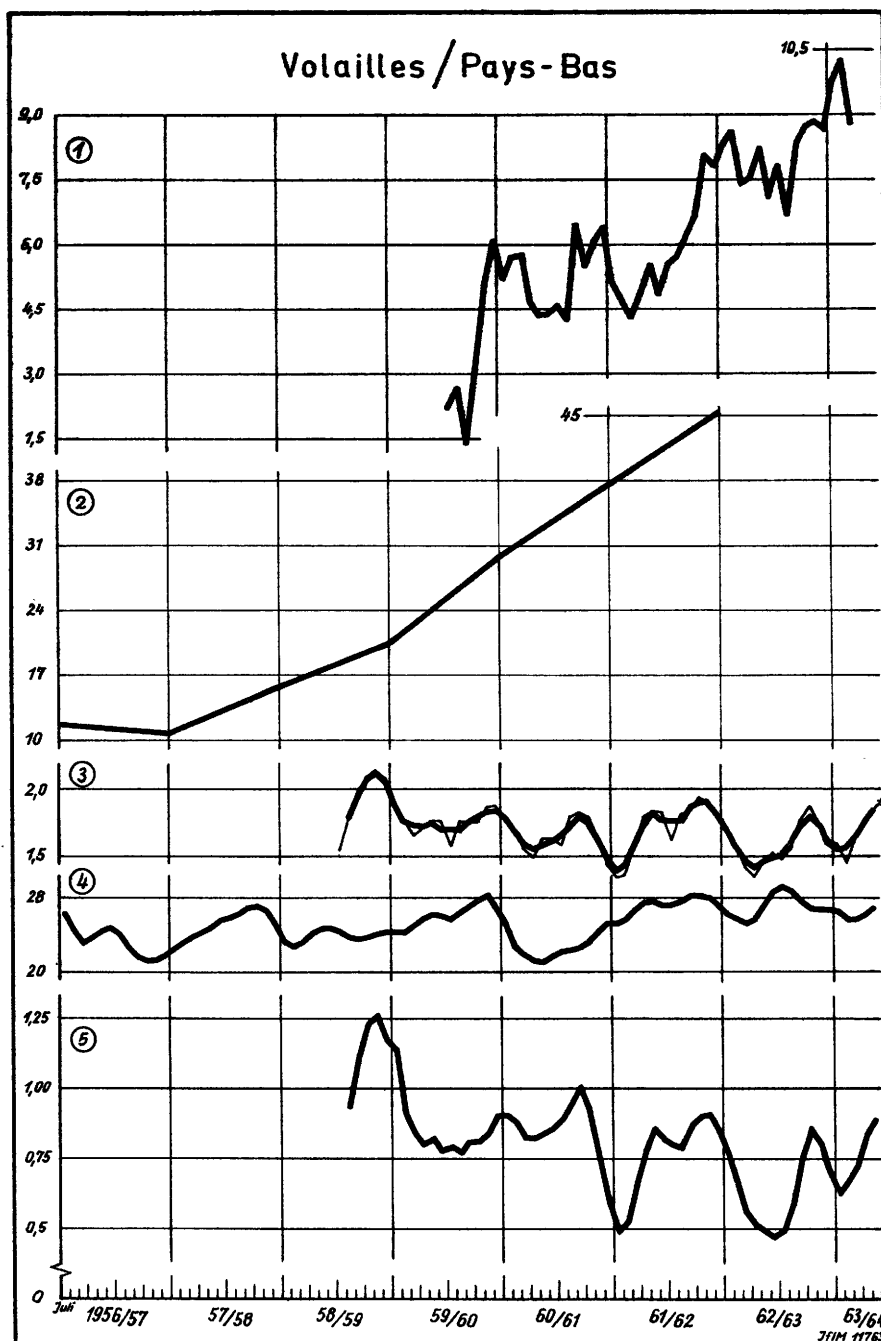
Par viande de volaille, il faut entendre ici uniquement de la viande provenant de poulets engraisés (Broiler). La viande des poules pondeuses sélectionnées en vue de la production d'oeufs ainsi que la viande d'oies, de canards et de dindes ne rentre pas dans cette catégorie car, ou bien elle est considérée comme sous-produit (dans le cas des poules pondeuses), ou bien le niveau de sa production est secondaire si on le compare à la production totale (oies, canards et dindes).

Au cours des dix dernières années, l'importance du marché de la viande de volaille s'est rapidement accrue dans les Etats membres de la C.E.E. Les graphiques 12 à 16 font ressortir la nette augmentation de la production de viande de volaille depuis 1956. Pour la Belgique, la France et l'Italie, les graphiques représentent l'ensemble de la production de viande de volaille, car ces pays ne disposent que depuis peu de temps d'évaluations sur la production de poulets engraisés.

Dans la C.E.E., 960.000 T en chiffres ronds de viande de volaille ont été produites en moyenne au cours des années 1961/62 et 1962/63 ; cette production consistait, à raison de 60 % environ, en viande de poulets engraisés. La France et l'Italie viennent nettement en tête pour la production de viande de volaille, totalisant ensemble près de 70 % de la production.

L'évolution de la production a peut-être été moins régulière que ne pourraient le laisser supposer les statistiques ; en effet, seuls des chiffres annuels assez approximatifs sont disponibles.

D'éventuelles fluctuations de la production ne peuvent s'y refléter que de manière imparfaite. Cependant, il y a lieu de présumer que la production des pays de la C.E.E. n'a effectivement connu que des fluctuations de moindre importance jusqu'à ce jour. De toute façon, l'apparition de fluctuations cycliques était impossible pour les raisons suivantes :



(1) Oeufs mis en couveuse pour la production de poussins destinés à être engraisés (base mensuelle), en millions

(2) Production de poulets engraisés (base annuelle) en milliers de tonnes

(3) Prix de gros des poulets engraisés (base mensuelle) en florins hollandais par kg

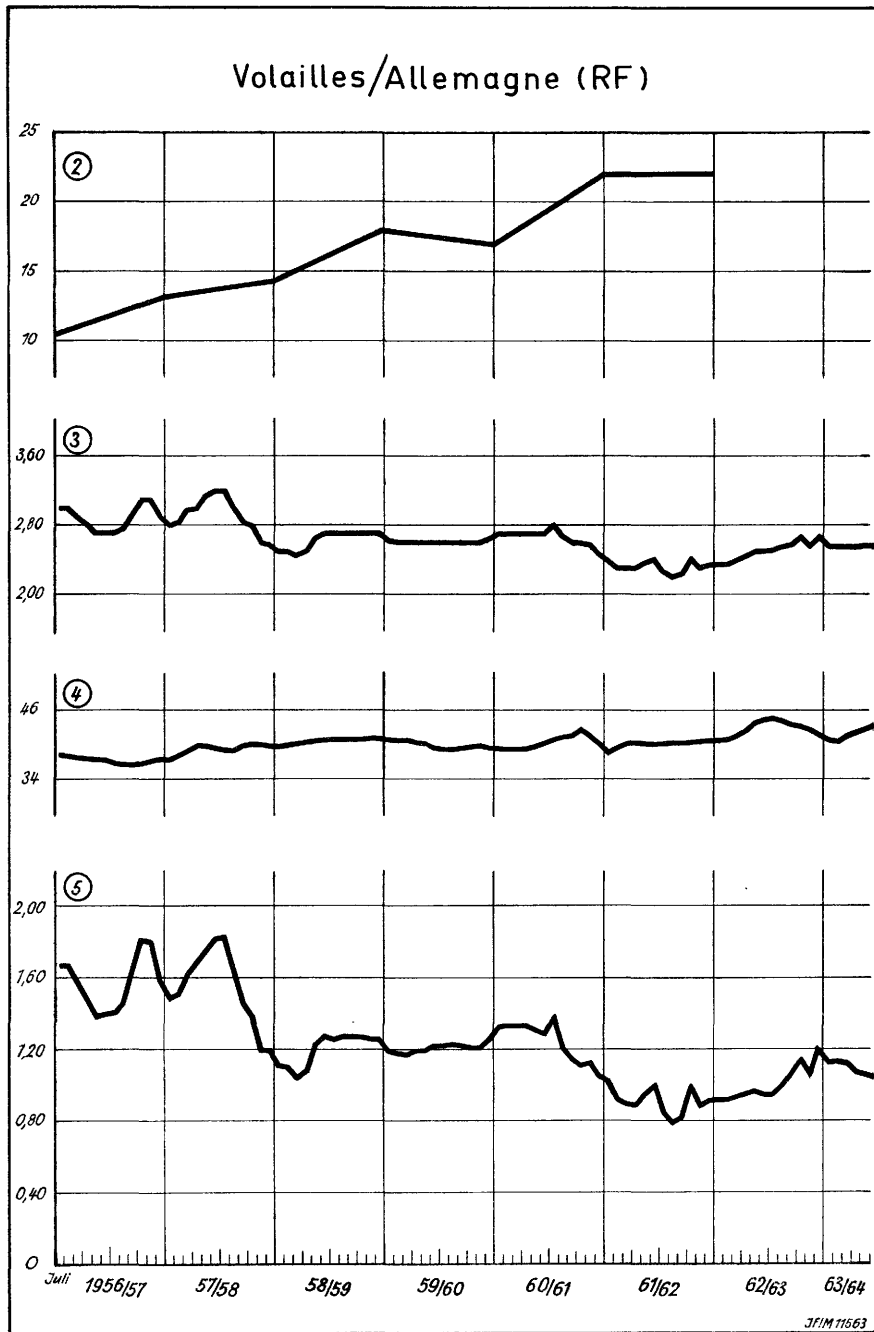
Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois

(4) Prix à la production de l'orge (base mensuelle) en florins hollandais par 100 kg

Moyenne mobile de 3 mois

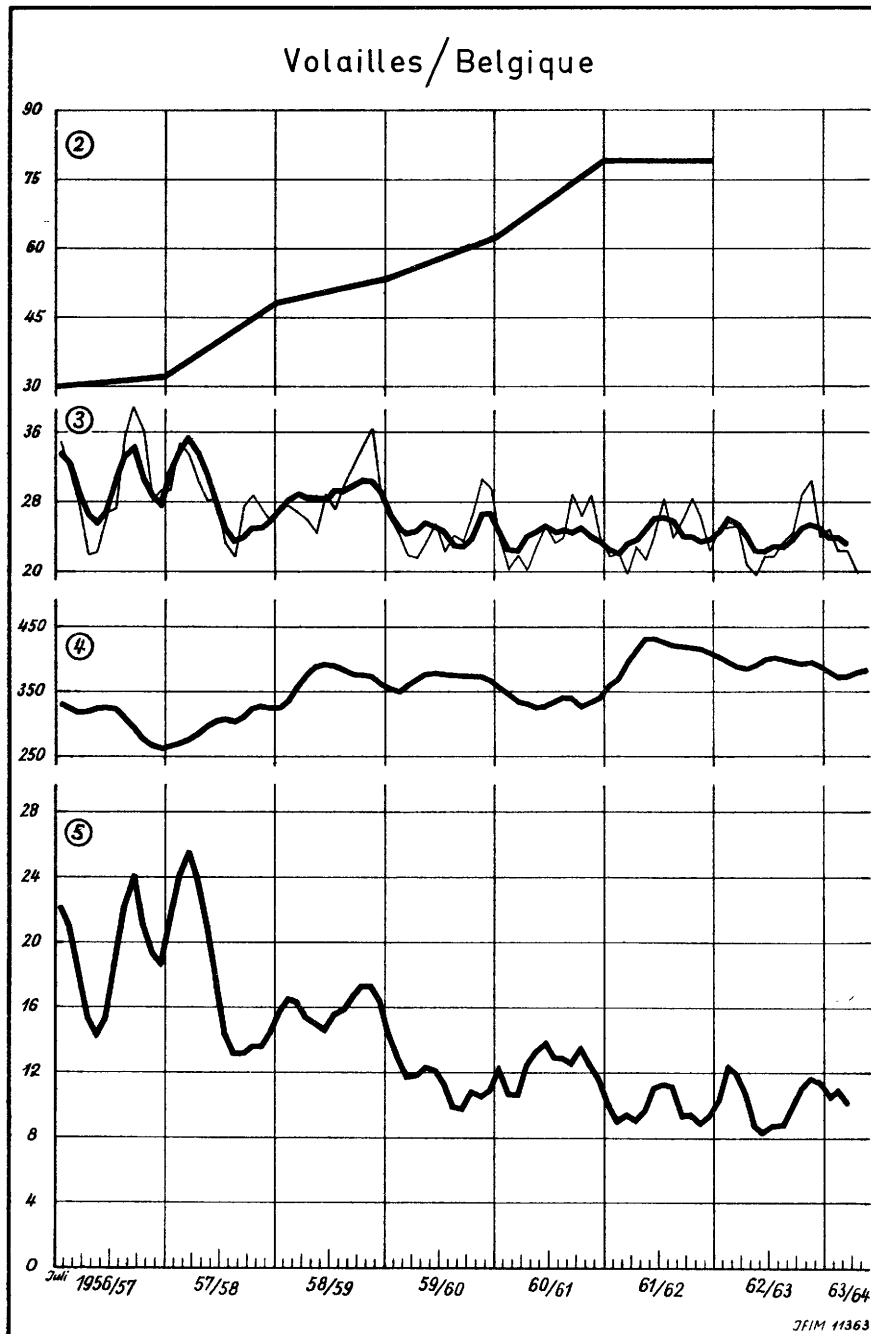
(5) "Marge de transformation" en florins hollandais par kg de viande de volaille (poulets engraisés), calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 12



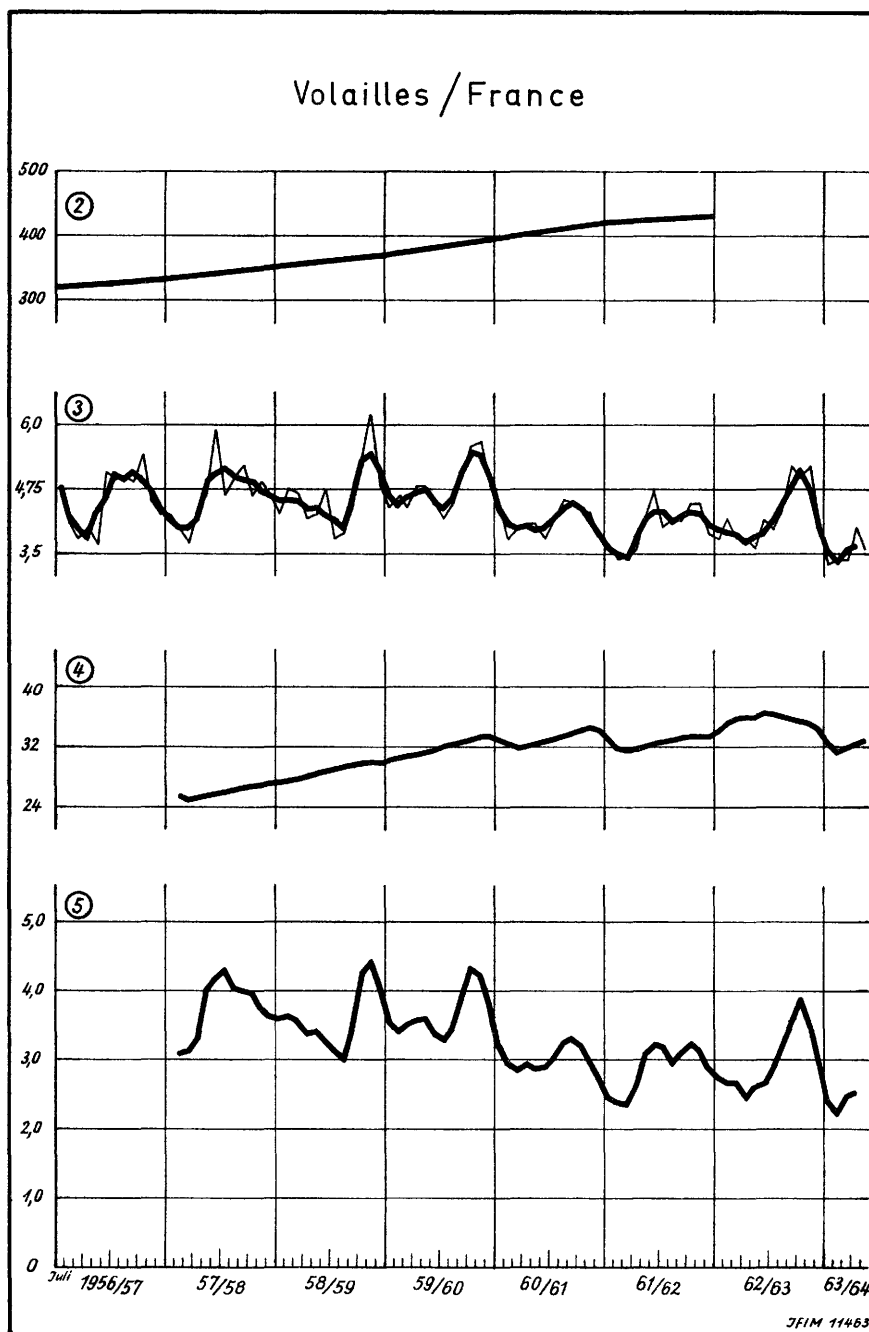
- (2) Production de poulets engraisés (base annuelle) en milliers de tonnes
- (3) Prix à la production des poulets engraisés (base mensuelle) en DM par kg
- Valeurs d'origine
- (4) Prix de gros de l'orge (base mensuelle) en DM par 100 kg
- Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en DM par kg de viande de volaille (poulets engraisés), calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 13



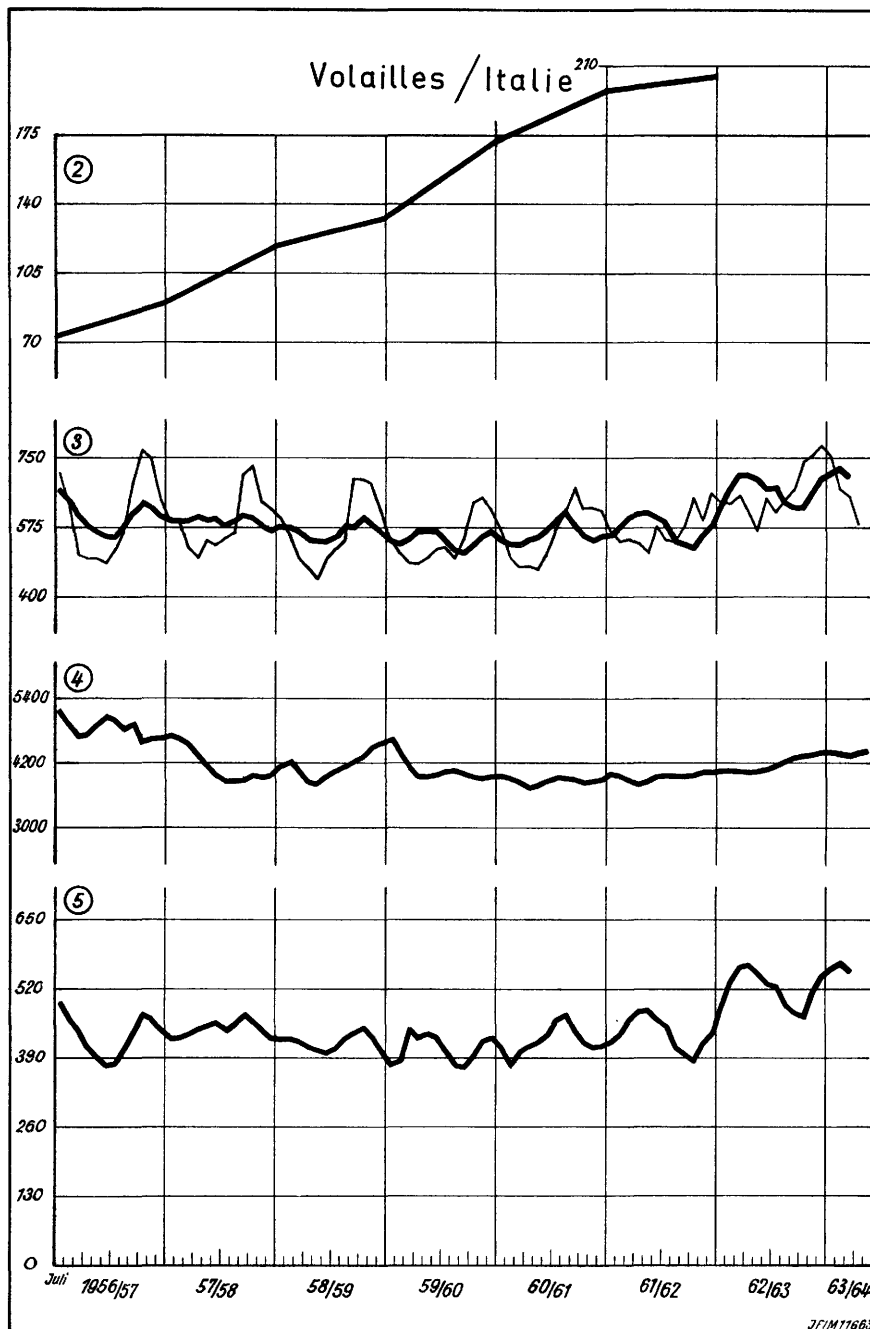
- (2) Production de viande de volaille (toutes espèces, base annuelle) en milliers de tonnes
- (3) Prix de gros des poulets engraisés (base mensuelle) en francs belges par kg
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production de l'orge (base mensuelle) en francs belges par 100 kg
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en francs belges par kg de viande de volaille (poulets engraisés), calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 14



- (2) Production de viande de volaille (toutes espèces, base annuelle) en milliers de tonnes
- (3) Prix de gros des poulets engraisés (base mensuelle) en NF par kg
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois
- (4) Prix à la production (nets) de l'orge (base mensuelle) en NF par 100 kg
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en NF par kg de viande de volaille (poulets engraisés) calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 15



- (2) Production de viande de volaille (toutes espèces, base annuelle) en milliers de tonnes
- (3) Prix de gros des poulets engraisés (base mensuelle) en liras par kg
 Trait fin : Valeurs d'origine
 Trait gras : Moyenne mobile de 3 mois des valeurs désaisonnalisées
- (4) Prix à la production du maïs (base mensuelle) en liras par 100 kg
 Moyenne mobile de 3 mois
- (5) "Marge de transformation" en liras par kg de viande de volaille (poulets engraisés), calculée à partir de (3) et (4)

GRAPHIQUE 16

1. La demande de volaille a présenté une grande élasticité par rapport aux prix, étant donné que la viande de volaille et les parties maigres de la viande de boeuf, de veau et de porc sont des produits de substitution. La part encore peu importante de la consommation de viande de volaille par rapport à la consommation totale de viande est un facteur très important pour l'élasticité.
2. La demande de viande de volaille a connu une augmentation exceptionnellement rapide sous l'influence de l'augmentation du niveau de la vie et de la compétitivité croissante de la viande de volaille par rapport à d'autres sortes de viandes (réduction de coûts à la suite de progrès techniques dans la production et la commercialisation). Ce phénomène a fortement contribué à retarder la formation de cycles.
3. La demande a été satisfaite par des importations dans une proportion de 10 % en chiffres ronds (cf. tableau N° 4). L'offre des pays tiers a déterminé le niveau des prix en république fédérale d'Allemagne et dans les pays du Benelux, du moins jusqu'à l'établissement de l'organisation du marché de la C.E.E.
4. Le processus de production commence pratiquement avec l'obtention des animaux reproducteurs. A ce stade interviennent de grandes entreprises d'élevage assez peu nombreuses. La production n'est donc pas entreprise, comme c'est le cas pour la production de porcs, par un grand nombre d'exploitations petites et moyennes ayant une connaissance très imparfaite du marché, mais par un petit nombre de grandes exploitations qui, elles, étudient minutieusement les possibilités du marché avant de prendre une décision.

Dans ces conditions, les prix des poulets engraisés n'ont connu que des fluctuations saisonnières ou irrégulières, la plupart du temps de courte durée. Au cours des six dernières années, le niveau des prix des poulets engraisés a légèrement baissé dans tous les Etats membres de la C.E.E., à l'exception de l'Italie. Le progrès technique dans l'engraissement des volailles a été un facteur prépondérant qui a abouti à une réduction considérable des coûts. L'utilisation croissante de races se prêtant

bien à l'engraissement et d'aliments choisis en fonction des sujets à élever, l'emploi de nouvelles méthodes nécessitant moins de travail et l'utilisation des plus récents enseignements en matière de commercialisation ont entraîné une augmentation considérable de la productivité dans l'engraissement des volailles. La réduction des coûts, qui a été ainsi rendu possible, a bénéficié en grande partie aux consommateurs.

2. Influence de la modification envisagée du prix des céréales sur le marché de la volaille de boucherie dans les pays de la C.E.E.

De même que dans le cas des porcs de boucherie et des oeufs, les répercussions directes de l'alignement du prix des céréales sur le volume de la production auront également un caractère limité dans le cas de la viande de volaille. Si l'alignement des prix des céréales fourragères se réalise, le prélèvement intracommunautaire applicable aux échanges de viande de volaille sera réduit d'un montant correspondant à la différence entre les coûts d'alimentation. Il en résultera dans les Etats membres de la C.E.E., de même que pour les prix des porcs de boucherie et des oeufs, un rapprochement des prix de la viande de volaille, à concurrence de ce montant partiel (1). Le rapport prix/coûts, qui pourrait avoir une incidence sur l'importance de la production de viande de volaille, ne se modifiera sans doute pas ou ne variera que très peu. Etant donné que le marché de la volaille de boucherie ne connaît pas de fluctuations cycliques, ce phénomène n'intervient pas pour la fixation de la date de l'alignement des prix.

(1) La quantité de viande de volaille, qui serait nécessaire en vue de la péréquation des prix entre les pays à prix élevés et les pays à bas prix, est minime. Entre la république fédérale d'Allemagne et les pays à bas prix, la partie du prélèvement applicable à la viande de volaille, correspondant à la différence de prix des céréales, est aujourd'hui d'environ 0,35 DM par kg. Dans l'hypothèse d'un rapprochement des prix à un niveau moyen, les prix allemands de viande de volaille baisseraient d'environ 0,18 DM par kg, soit 5 % au stade du commerce de gros. Si l'élasticité de la demande par rapport aux prix est de - 1,0 à - 1,5, les quantités de compensation nécessaires seraient de l'ordre de 5 à 7 % de la consommation allemande, soit en chiffres ronds de 12.000 à 18.000 T. Etant donné que le volume global des importations de viande de volaille a varié de 150.000 T à 200.000 T au cours des dernières années, l'importation de ces quantités supplémentaires ne devrait pas occasionner de difficultés.

Reste à savoir si l'établissement du Marché commun contribuera à l'apparition des fluctuations conjoncturelles des prix et des quantités sur le marché de la viande de volaille. Certaines indications semblent le confirmer, d'autres vont en sens contraire. Les facteurs suivants peuvent contribuer à l'apparition de fluctuations de ce genre :

1. Le délai de réaction est en général relativement long dans le cas de la production de viande de volaille. Lorsque le rapport prix/coûts devient favorable et que la production doit être augmentée, cela suppose tout d'abord un accroissement approprié de l'effectif des animaux reproducteurs. L'incidence d'un rapport prix/coûts favorable ou défavorable subsiste ainsi pendant une période relativement longue et peut avoir théoriquement pour résultat des modifications très sensibles de la production.
2. Dans les divers Etats membres de la C.E.E., il n'y avait jusqu'ici que peu de concurrence entre les producteurs de poussins destinés à l'engraissement. En général, les incubations de poussins et la production d'oeufs à couver ne dépassaient pas le niveau qui, d'après les prévisions, permettait ultérieurement un écoulement aisé. Après l'établissement du Marché commun, la concurrence sera sans doute plus sévère entre les entreprises d'élevage. Ce phénomène pourrait contribuer à l'apparition de fluctuations cycliques des prix et des quantités.
3. A l'avenir, les producteurs de viande de volaille utiliseront presque uniquement des aliments achetés. C'est pourquoi les fluctuations du rapport prix/coûts ont une importance décisive sur l'attitude du producteur.

Les facteurs suivants peuvent empêcher l'apparition de fluctuations cycliques :

1. La production de viande de volaille est une activité à forte intensité capitalistique. Les producteurs doivent donc veiller à assurer une utilisation constante de leur capacité.

2. Il est probable que pour un certain temps encore, la C.E.E. devra importer de la viande de volaille. Tant que cette situation durera, le commerce extérieur avec des pays tiers pourra atténuer l'effet des fluctuations de la production. Le système actuel de prélèvement agit automatiquement en ce sens.
3. Il est probable que l'élasticité de la demande par rapport aux prix subsistera encore longtemps dans le secteur de la viande de volaille (1).

Il est donc peu vraisemblable que l'établissement du Marché commun des céréales et de la viande de volaille puisse contribuer notablement à amorcer des mouvements cycliques de la production et des prix dans le secteur de la viande de boucherie.

(1) Cf. à ce propos E. Wöhlken : Elastizitäten der Mengennachfrage nach Geflügelfleisch. "Agrarwirtschaft" 12ème année, fascicule 11, pages 353 à 365.

Tableau N° 4

Production et consommation de viande de volaille
dans les Etats membres de la C.E.E.

(Moyennes des campagnes 1961/62 et 1962/63)

Pays	Production 1000 T	Consommation 1000 T
Pays-Bas	94	29
R.F. d'Allemagne	116	304
Belgique/Luxembourg	82	77
France	457	443
Italie	204	213
Total C.E.E.	953	1.066

Source : Statistiques agricoles de la C.E.E.

Tableau N° 5.

Moyennes 1961/62 et 1962/63
des importations (+) ou exportations (-) nettes des pays de la
C.E.E. de quelques produits agricoles

Q = Tonnes

Produits	Origines ou destinations	RF d'Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U. E. B. L.
Porcs vivants	Monde	+ 54.941	- 7.360	+ 16.064	- 2.223	- 8.068
	C.E.E.	+ 9.215	- 6.729	+ 6.004	- 2.028	- 7.972
	Pays tiers	+ 45.726	- 631	+ 10.060	- 194	- 96
Porcs abattus	Monde	+ 33.840	+ 4.164	+ 25.409	- 34.721	- 13.148
	C.E.E.	+ 30.618	+ 38	+ 7.533	- 29.819	- 13.801
	Pays tiers	+ 3.220	+ 4.126	+ 17.876	- 4.901	+ 653
Volaille de basse-cour vivante	Monde	+ 4.619	- 225	+ 3.579	- 7.038	- 2.077
	C.E.E.	+ 4.602	+ 29	+ 3.392	- 6.602	- 2.065
	Pays tiers	+ 17	- 254	+ 187	- 436	- 12
Volaille morte	Monde	+ 199.376	- 13.735	+ 4.800	- 65.386	- 5.016
	C.E.E.	+ 72.021	- 7.026	+ 248	- 60.784	- 5.036
	Pays tiers	+ 127.355	- 6.709	+ 5.048	- 4.602	+ 20
Oeufs en coquille	Monde	+ 222.111	+ 11.365	+ 73.028	- 175.903	- 38.306
	C.E.E.	+ 157.563	+ 10.949	+ 17.523	- 162.906	- 28.211
	Pays tiers	+ 64.548	+ 416	+ 55.505	- 12.996	- 10.095
Oeufs sans coquille et jaunes d'oeufs	Monde	+ 10.759	- 195	+ 9.939	- 4.549	+ 674
	C.E.E.	+ 3.657	- 231	+ 528	- 3.998	+ 104
	Pays tiers	+ 7.102	+ 35	+ 9.411	- 551	+ 570

Source : O.S.C.E.

398/VI/1/64-4

Informations internes sur L'AGRICULTURE

Sont déjà parus :

	Date	Langues
N° 1 Le boisement des terres marginales	juin 1964	F. D. (1)

(1) La version allemande est en préparation.